

N° 25 - Septembre 1987 - TOME III

LE PAYS CHAUVINOIS
BULLETIN
DE LA
SOCIETE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUE, ARTISTIQUES
HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES
DU PAYS CHAUVINOIS



Siège social : Hôtel de Ville - Téléph. 46.30.21

Musée Municipal : Place Saint-Pierre (Ville Haute)

Président : M. Sam CAMUS - 38, route de Lussac - Téléph. 46.39.96

Vice-Présidents : M. Max AUBRUN
M. Christian RICHARD
M. Pierre SAILHAN

Conservateur du Musée : M^{lle} F. ANTONIN

Secrétaire : Madame Micheline ROSIER - rue de la Fontaine

Secrétaire adjoint : M. Christian BARBIER

Trésorier: M. Thierry ENEAU

Trésorier adjoint: M. René ANTONIN

Banque : Crédit Agricole. N° 1714
C. C. P. : Limoges 1793-63 K

Bibliothécaire : M. Cyrill PIRONNET

Archiviste : M^{lle} Isabelle Bertrand

Responsable de publication : M. Max AUBRUN

SOMMAIRE

Éditorial	p. 363
Un drame à Chauvigny en 1806	p. 364
La chute d'un bombardier à Persac le 4 juillet 1944	p. 366
Système de gestion informatique	p. 373
Antigny, le Gué-de-Sciaux, sauvetage programmé, <i>vicus</i> gallo-romain	p. 375
Hache de bronze provenant de Couvadid (St-Julien-l'Ars)	p. 377
Les moulins de la Gartempe : exposition photo	p. 380
Bâtiments du XX ^e siècle parcelles de patrimoine	p. 385
Archéologie aérienne région sud du Haut-Poitou	p. 393
Leignes-sur-Fontaine : les inscriptions du curé Siret	p. 394
Un inédit de Saint André-Hubert Fournet relatif à Sainte-Radegonde en Gâtine	p. 403
St-Hilaire de Toulon : le décor sculpté de la façade	p. 406
Carriers et tailleurs de pierre italiens à Chauvigny	p. 411
Table analytique des numéros 19 à 24	p. 417

ÉDITORIAL

**VIE & ACTIVITÉ
DE LA SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
EN 1986**

Nous avons tenu nos réunions mensuelles, le premier mercredi de chaque mois très régulièrement et de nombreuses communications sur des sujets divers relatifs à notre Pays Chauvinois y ont été présentées. Depuis janvier 1987, ces réunions se tiennent à l'Hôtel de Ville de Chauvigny.

Les chantiers de fouilles continuent à nous mobiliser. Celui de St-Pierre-les-Églises est en voie de finition et il a révélé dans les derniers mois une cave gallo-romaine. Des tessons permettent la reconstitution de vases du I^{er} siècle en vernis noir. Le chantier du Gué-de-Sciaux à Antigny fait l'objet d'un article spécial et continu à donner des résultats exceptionnels.

La Société a participé en avril au congrès des Sociétés Savantes. Max Aubrun a présenté les résultats de fouilles du four de tuilier de Valdivienne et Christian Richard ceux du Gué-de-Sciaux.

Le 11 mai a eu lieu notre promenade annuelle. Elle a été guidée dans le Confolentais par notre ami Pierre Boulanger, accompagnée de la Présidente des Amis de Confolens. Un déjeuner à St-Germain-de-Confolens a coupé cette journée qui s'est terminée par la visite des ruines de l'important château de l'ancienne abbaye de Lesterps et des restes d'une forge du siècle passé. Le 4 juillet, au château d'Harcourt, a été inauguré l'exposition sur le thème « Les jouets et les Jeux », par Monsieur le Préfet de la Vienne. Elle est le résultat du travail minutieux de notre Conservateur du Musée, M^{lle} François Antonin et a duré tout l'été.

En septembre, une journée « portes ouvertes » a permis la visite de notre dépôt de fouilles au château d'Harcourt et fait connaître la technique de moulage.

Notre assemblée générale s'est tenue en octobre comme à l'habitude et le Bureau de la Société a repris ses activités avec Thierry Eneau comme nouveau trésorier.

En novembre un sondage à St-Julien-l'Ars sous la direction de Christian Richard a mis au jour un site gallo-romain dont la fouille pourra se poursuivre en 1987.

Une des communications de Christian Barbier sur les croix monumentales a été publiée dans le « Picton ».

Le déjeuner annuel de la Société a été repoussé à 1987.

Après avoir fêté ses trente ans d'existence cette année, la Société Archéologique de Chauvigny manifeste toujours son dynamisme.

UN DRAME À CHAUVIGNY EN 1806

Dans la seconde moitié de mars 1806 la crue de la Vienne était considérable et le passage au port de Chauvigny était dangereux.

Déjà le 18 mars un bateau chargé de près de cinquante personnes, tant étrangères que domiciliées en la ville, avait été emporté par la rapidité du courant et faillit périr. Alors l'alarme avait été générale en sorte qu'il n'y eut ensuite que très peu de communications d'une rive à l'autre. Les dangers courus avaient ralenti le rôle des bateliers.

Or sont arrivés à Chauvigny plusieurs voitures de poissons destinés à la ville de Poitiers. Les conducteurs pressaient les bateliers de passer leurs marchandises. Ceux-ci, à la fin, dans le désir de procurer à la ville de Poitiers les approvisionnements accoutumés se déterminèrent à tenter le passage.

Alors François Perrot, maître batelier, réunit les personnes qu'il connaissait capables de l'aider et regardant le passage vis-à-vis du Port comme impossible à faire à cause de la rapidité du courant, se rendit ledit jour 21 mars, sur les trois heures après midi, un peu au-dessous de Chauvigny, au lieu appelé le Moulin des Dames. Il était accompagné de Sylvain Perrot, son fils, de Pierre Delhomme, Marin Papuchon, Denis Goujault, Fleurant Buffard, André Desauger, Pierre Very et Joseph Courtois. À cet endroit furent embarqués dix-huit paniers de poisson conduits par deux voituriers, Jérôme Tranchant et Jean Pinot. Ils partirent au nombre de onze pour atteindre l'autre bord.

Malgré les efforts réunis de tous les hommes accoutumés à ces sortes de travaux, ils furent entraînés par la rapidité du courant. Le bateau est porté sur une île qui se trouve à peu de distance ; il s'embarrasse dans les arbres dont elle est garnie et est submergé.

Cependant ce qui avait précipité leur perte devint la cause du salut du plus grand nombre puisque huit d'entre eux s'accrochèrent aux arbres et furent assez heureux pour se maintenir au-dessus des eaux en attendant que quelques personnes fussent assez courageuses pour aller les arracher à la mort en bravant les dangers dont ils venaient d'être les victimes.

Le jeune Pierre Henry Labarre, dont l'habitation sur la rive gauche de la Vienne est près de là, s'aperçoit un des premiers de cet affreux événement et s'empresse d'avertir son père, Pierre Labarre, âgé de 58 ans. Tous deux accourent avec un domestique Louis Laury. Un petit batelet se trouve à leur portée, mais Labarre père s'aperçoit qu'il manque un crochet, instrument qui peut lui être d'une grande utilité dans la circonstance. Il envoie son fils à l'habitation pour le chercher. Mais pendant l'absence de son fils, il voit les dangers imminents que menacent les malheureux naufragés, puisqu'un arbre auquel trois d'entre eux se sont accrochés, menace d'être arraché et emporté par la force de l'eau. Alors, ne consultant que son courage et son dévouement, il quitte le rivage avec Louis Laury et René Pasquier qui était accouru au moment de l'éloignement du jeune Labarre.

Enfin, après avoir affronté mille dangers et avoir failli en être plusieurs fois la victime, il parvient à l'île et reçoit dans son frêle batelet Sylvain Perrot, Marin Papuchon et Jérôme Tranchant. Il les conduit au bord. Mais épuisé de fatigue et n'en pouvant plus, Labarre est forcé de renoncer à la gloire d'aller courir de nouveaux dangers pour retirer les autres malheureux naufragés qui réclament à grands cris les mêmes secours. Le jeune Labarre est également forcé d'y renoncer parce que son père l'exige et le force à rester sur le rivage à raison de ce qu'il est excédé de fatigue et hors d'haleine pour les courses qu'il a été obligé de faire pour procurer les moyens de secours. Mais ils sont promptement remplacés par Pierre Mathias et Dominique Rondeau qui étaient accourus depuis. Réunis avec Pierre Pasquier et Louis Laury ils parviennent une seconde fois à l'île et reçoivent dans leur batelet Denis Goyault, Fleurant Buffard et André Desauger, qu'ils ont le bonheur de ramener au bord.

Cependant tandis que M. de Labarre et les hommes courageux qui l'ont aidé s'empressent de venir au secours de ces malheureux, tous les habitants de la ville de Chauvigny se portent sur le rivage opposé, beaucoup plus éloigné de l'île que la rive gauche. On tente plusieurs fois d'aborder à cette île et plusieurs fois on est reporté au rivage. Enfin le nommé François Penot, assisté de Jacques Courtois et de Louis Pinot, fils d'un des naufragés, s'élançant dans le batelet, et après avoir affronté tous les dangers, parviennent à l'île et arrachent à une mort certaine Joseph Courtois et Pierre Delhomme. Et cette mort aurait été inévitable parce que le batelet de la rive gauche ne pouvait aller à eux.

Tous ces hommes généreux ne jouissent qu'imparfaitement de la douce satisfaction qu'ils éprouvent d'avoir exposé leur vie pour la conserver à leurs concitoyens puisque leur dévouement n'a pu

arracher à la mort les malheureux François Perrot, fermier du Port, et Pierre Very, attaché momentanément au service du Port et Jean Pinot, l'un des conducteurs du poisson, ceux-ci ayant été engloutis et emportés par la rapidité des eaux.

Thérèse Thomas, veuve de François Perrot, maître batelier, fermier du Port, se trouve réduite à la plus extrême misère, n'ayant aucune espèce de propriété et ayant trois filles à sa charge, Brigitte, Silvine et Marie-Anne, incapables de fournir à ses besoins.

Françoise Broussard, veuve de Pierre Very est sans enfant, mais cependant sans moyens qui tenaient tous à l'existence de son mari. Jean Pinot était veuf, par conséquent le seul soutien de la famille qui consiste en deux garçons et une fille. Cette dernière est la plus à plaindre car elle est infirme et dans l'indigence. De ses deux frères, l'un est marié, l'autre en état de domesticité.

Le Conseil municipal demande donc au Préfet qu'il sollicite du Gouvernement une pension pour la famille de ces personnes mortes en service public. Le Conseil ne peut s'empêcher de distinguer également MM. Labarre, père et fils, ainsi que François Penot.

« Labarre père, âgé de 58 ans, ancien garde du corps du Roi, ayant plus de trente ans de service et décoré avant la Révolution de l'ordre de St Louis, est d'une conduite irréprochable. Le vœu du Conseil à son égard est que la surveillance à laquelle il est soumis soit levée et qu'il soit rétabli dans la jouissance des droits de Citoyen dont il était privé comme émigré amnistié ».

« Le sieur Pierre Henry Labarre fils est un jeune homme âgé de 17 à 18 ans de la plus belle espérance et de mœurs très douces. Il n'a pas dépendu de lui d'affronter les dangers pour aller au secours des malheureux naufragés. Il en a été privé par les circonstances et les ordres précis de son père. Mais il est la cause première de leur salut, étant le premier à s'apercevoir de l'événement et à provoquer les secours qui sont devenus salutaires. Le Gouvernement sera supplié de lui accorder une place gratuite à l'Ecole Militaire. C'est le vœu du Conseil municipal ».

« Le Gouvernement sera également supplié d'accorder des récompenses pécuniaires à François Penot, veuf et père de six enfants, dont l'aîné en activité de service comme conscrit – Jacques Courtois, père de deux enfants – Louis Pinot – René Pasquier – René Mathias – Dominique Rondeau, père d'un enfant et Louis Haury, pour le dévouement qu'ils ont montré, étant tous des journaliers et ouvriers qui ont besoins ». Le Conseil en profite pour réclamer à nouveau l'établissement d'un pont sur la grande route de Poitiers à St-Savin.

Telle est la relation de ce drame dans les procès-verbaux de la Municipalité de Chauvigny. La Municipalité devra attendre 1833 pour avoir enfin un pont représenté sur une gravure de musée de Chauvigny. C'est un pont suspendu à péage, fermé la nuit sauf pour les gendarmes et les pompiers.

Quant à Pierre François de la Barre, seigneur d'Artiges avant la Révolution, il émigra en 1791 et Artiges fut vendu comme bien national. En 1806 il était donc revenu d'émigration et résidait à nouveau à Artiges. Il y mourut en 1817. Son fils Pierre Henry Joseph baptisé à Lavoux, le 7 mai 1789, a sans doute profité de son entrée gratuite dans une école militaire, car il a fait les guerres de l'Empire. Il s'est marié en Italie à Vittoria Petrucci, dont il a eu trois enfants.

S. CAMUS

LA CHUTE D'UN BOMBARDIER À PERSAC LE 4 JUILLET 1944

C'est grâce à Pierre Sarrazin, membre de l'aéro-club de Chauvigny, que la photo aérienne de l'impact de la chute d'un bombardier à l'Etang de Chaume, près de la ferme St-Jean, commune de Persac, a pu être prise. Sur ce cliché, on distingue nettement la queue, le fuselage et une partie des ailes. Le violent incendie qui a suivi la chute a modifié la structure du sol, entraînant encore aujourd'hui des contrastes dans la végétation. Ce cliché fut, par la suite, le sujet de plusieurs conversations dont les contenus furent souvent contradictoires. C'est pourquoi il a paru intéressant pour la vérité historique, d'essayer de reconstituer la chronologie de l'événement. La première source fut l'état civil. En effet, l'accident ayant eu lieu le 4 juillet 1944, les victimes furent inhumées à Persac. Le procès-verbal d'inhumation est libellé comme suit :

« Le 5 juillet mille neuf cent quarante-quatre, à dix-sept heures trente minutes, nous, Michel Decazes, maire de la commune de Persac, assisté de Messieurs Auguste Touchard, adjoint, et Champion Joseph, conseiller municipal, avons constaté le décès de huit membres de l'équipage d'un avion américain, tombé en flammes au lieu-dit l'Etang de Chaume dans la matinée du quatre juillet, vers neuf heures. D'après les pièces trouvées sur les cadavres sept corps sur huit ont pu être identifiés, ces huit corps ont été inhumés dans une grande fosse au cimetière de Persac. Les noms inscrits sur une plaque fixée sur les cercueils et dans l'ordre suivant, en commençant par la droite, face à l'ouest :

- | | |
|---|---|
| 1. Bernard Goodman, n° 6752.43.44
Lieutenant chef de bord. | 5. Georges J. Devons, n° 760801.43.44. |
| 2. Charles Cole, n° 717385.43.44 Sergent. | 6. Bob B. Bofrf (AC) September 5, 43, your
brother Warren, Winnipeg, Canada. |
| 3. Synder Thomas D., n° 32860451.43.44 C. | 7. Edward F. Polski, n° 33764424.43.44. |
| 4. G.W. Dell, n° 34685.322.535. | 8. Inconnu, corps non identifié. |

En foi de quoi nous avons rédigé et signé le présent procès-verbal d'inhumation, lequel sera transcrit sur le registre de l'état-civil (décès) de la commune. Persac le cinq juillet mille neuf cent quarante-quatre. Signé : Touchard, Champion et Decazes ».

Il est regrettable qu'après la fin de la guerre, l'état-civil n'ait pas été modifié afin d'enregistrer officiellement la réalité. En effet, plusieurs témoignages nous ont fait état d'un ou deux survivants, l'un aurait même été de race noire. Compte tenu des circonstances de l'époque, la meilleure source se trouvait chez les anciens membres de la Résistance. M. Nicolas Decazes, résistant F.F.I., nous a communiqué l'extrait du rapport du Capitaine Robichon, dit « Vauquois » dont les termes sont les suivants :

« Le 4 juillet 1944, un avion américain tombait au lieu-dit l'Etang de Chaume commune de Persac (Vienne), vers neuf heures du matin. Me rendant sur les lieux, je ne pus constater que l'amas des débris de l'appareil avec 7 morts dont les noms suivent : ...(suivent donc les noms repris dans l'état civil de Persac)...

Deux survivants étaient du nombre :

- Clembon Word

- Sergent Hetchook Kennette, tombés en parachute l'un à Chaume de Persac, l'autre à la Barre de Moulismes commune de ce lieu. Je les recueillis et ils furent transportés dans la ferme des Renardières, commune de Persac appartenant au Docteur Wechsler de Persac où étaient déjà deux anglais rescapés de Verrières. Quelques jours plus tard, je reçus l'ordre de les transporter tous les quatre dans la propriété de M. Rigaud, maire de Plaisance, ce que je fis ».

En effet, la chute de l'avion eût lieu le lendemain de la bataille de Verrières au cours de laquelle fut exterminé le groupe du Capitaine Tonkin.

Grâce à M. Jacques Champion, demeurant à Moulismes et membre de la Soc. Rech. Arch. de Chauvigny, nous sommes entrés en relation avec Mme Dody, fille de M. Rigaud. Alors âgée de 12 ans lors de l'accident, Mme Dody a un vif souvenir de ces jeunes américains, extrêmement marqués, les premiers jours de leur séjour de plusieurs semaines à sa ferme, par la perte de leurs camarades aviateurs. Ils se faisaient appeler Clem (Clembon) et Kenny (Kennett) et étaient âgés d'à peine 20 ans. Une photographie conservée dans les archives familiales de Mme Dody nous a été aimablement communiquée. L'homme en chemise noire avec les galons de sergent et le bras droit plié dans le dos serait Kennett.

On a du mal, aujourd'hui, à mesurer les risques pris par la famille Rigaud avec un hébergement aussi long d'aviateurs ne parlant pas un mot de français, à une époque d'accrochages constants entre la Résistance et l'armée occupante, cette dernière opérant partout des ratissages.

Grâce à M. Pierre Berguoin, actuellement maire de l'Isle-Jourdain, également ancien résistant, nous avons pu entrer en relation avec M. Robert Sauzeau, demeurant à l'Isle-Jourdain, et qui a eu l'amabilité de nous communiquer deux photographies des restes du bombardier, prises le 6 juillet 1944. Une vue générale montre l'éparpillement des débris dû à la destruction totale de l'avion. Une vue plus rapprochée nous montre M. Sauzeau, en noir, à gauche, avec un ami, photographié sur les restes de la queue. La partie dressée est probablement un plan horizontal de queue. M. Sauzeau engagé peu après l'accident, dans les forces aériennes alliées et affecté sur bombardier avait le souvenir d'une dérive de queue verticale et centrale, excluant l'éventualité d'un avion des types Lancasters, Halifax (anglais) ou Liberator (américain).

Conjointement aux précieux documents photographiques de Mme Dody et M. Sauzeau, le docteur Samy Wechsler a bien voulu nous communiquer un rapport qu'il a adressé, début 1946, à M. le directeur du Service des Recherches à Paris. Le 6 février, le docteur recevait de ce dernier une copie de ce rapport auquel il a été ajouté un ou deux détails. Il nous faut préciser que dès que les aviateurs eurent quitté la ferme, le docteur Wechsler n'en eût plus de nouvelles jusqu'à aujourd'hui. En effet, la ferme Rigaud, à Plaisance, était le premier maillon de la chaîne conduisant vers l'Espagne en passant par la Haute-Vienne. En raison du cloisonnement, le docteur Wechsler ignorait tout du réseau au-delà de la ferme Rigaud. Il ignorait également que les rescapés étaient restés plusieurs semaines chez le maire de Plaisance. Outre les rôles du docteur Wechsler, de ses employés Louis et Sidonie Delage, des agriculteurs Pierre Brugier, Arsène Briaud et Compain, ce rapport met en évidence la responsabilité assumée par le maire de Persac pour l'enterrement hâtif et les fausses déclarations qu'il a faites. Ce rapport est libellé comme suit :

Le docteur Wechsler

À Monsieur le Directeur du Service des Recherches
HOTEL MAJESTIC - PARIS

Le 4 juillet 1944, vers 9 heures du matin, un bombardier américain s'écrase en flammes sur le territoire de la commune de Persac, département de la Vienne. Aussitôt, la population accourut sur le lieu du sinistre. On retira des débris sept cadavres qui furent transportés par les soins du maire dans une chapelle ardente installée dans le village.

Les sept membres de l'équipage tués étaient :

Lieutenant Bernard Goodman	Polski Edouard
Sydney Thomas	Bobrof Bob
Devono Georges	Del. G.W.
Cole Charles	

Les plaques d'identité et les quelques objets personnels restés intacts furent soigneusement mis de côté. Quelques heures plus tard, le docteur Wechsler était prévenu qu'un aviateur était tombé en parachute dans le village de Moulismes où il avait été recueilli par M. Brugier Pierre, cultivateur, 43 ans et M. Briaud Arsène, cultivateur 48 ans. Le docteur se rendit aussitôt sur place et trouva le sergent Clinton S. Word, JR de Star, Louisiane, qui, dans sa chute s'était fait une entorse à la cheville. Le docteur lui donna aussitôt les soins nécessaires et le transporta dans une voiture du maquis à sa ferme des Renardières, commune de Persac où, après lui avoir fourni des vêtements civils, il le cacha jusqu'à nouvel ordre.

Entre temps, en recherchant dans les fermes des environs du point de chute de l'avion, le docteur Wechsler trouva un deuxième aviateur tombé en parachute, le sergent Kenneth F. Hitchcock, 118 Franklin Avenue, Newark, Ohio, qui, pieds nus, se cachait dans un champ de blé.

Il le ramena lui aussi aux Renardières, où il trouva son camarade Clinton Ward. D'autre part, deux parachutistes britanniques faisant partie d'un commando de saboteurs, encerclés par les Allemands le 3 juillet dans la forêt de Verrières (Vienne), purent s'échapper et se réfugièrent aux Renardières où ils retrouvèrent les deux aviateurs américains.

Le 4 juillet 1944, à la ferme des Renardières, qui se trouvait à 1500 mètres du point de chute de l'avion, quatre camarades alliés étaient donc cachés. Or, cette région était surveillée de très près par l'armée allemande qui y faisait de fréquentes incursions et y envoyait des colonnes de repréailles. De plus, il avait fallu prévenir la sous-préfecture de la chute de l'avion, la kommandantur de Limoges était donc prévenue et on attendait d'un moment à l'autre l'arrivée inopinée des autorités allemandes pour enquêter sur place. (Les Allemands interdisaient dans des cas semblables d'enterrer les victimes avant qu'ils les aient eux-mêmes examinés).

Il fallait donc de toute urgence :

- 1) Éloigner les pilotes américains des environs du point de chute,
- 2) Cacher aux autorités allemands l'existence des deux rescapés.

Le docteur Wechsler convoqua à sa ferme M. Michel Decazes, maire de Persac, demeurant au château de Villars sur le dévouement duquel il pouvait compter. Après avoir discuté ensemble et avec les quatre intéressés des meilleurs moyens à employer pour obtenir le résultat cherché, les mesures suivantes furent décidées et exécutées aussitôt.

Le docteur Wechsler, en accord avec l'état-major des F.F.I. de la région et avec le major Samuel, officier britannique de liaison, procéda à l'évacuation des deux aviateurs vers la Haute-Vienne, puis M. Decazes et lui procédèrent à une mise en scène destinée à dissimuler l'existence des deux survivants. À cet effet, ils firent placer dans la chapelle ardente huit cercueils : les sept premiers contenaient les corps des sept aviateurs tués et le huitième fut rempli de pierres et de vêtements carbonisés. Puis M. Michel Decazes et tant que maire de Persac adressa un rapport officiel aux autorités françaises et allemandes dans lequel il affirmait que les neuf aviateurs formant l'équipage de l'avion avaient été tués. Sept cadavres étant identifiés, le huitième complètement carbonisé, impossible à l'identifier, quant au neuvième, il déclarait qu'il était tombé avec les débris d'un moteur dans un étang plein d'une vase profonde situé à quelques mètres du point de chute.

Le maire de Persac prenait ainsi une grande responsabilité courant le même risque – peine de mort – que ceux qui au péril de leur vie ont caché les aviateurs alliés.

Le lendemain même, sans attendre l'autorisation des Allemands, il faisait célébrer les obsèques solennelles des morts.

Des circonstances heureuses permirent la réalisation parfaite de ce plan qui eut comme résultat :

- 1) Le sauvetage des deux aviateurs américains Kenneth Hitvhcock et Clinton S. Word.
- 2) La transmission par radio au QG de Londres par le poste émetteur des F.F.I. de la Vienne des noms des rescapés et des victimes de l'accident.
- 3) La mise en sécurité des objets personnels des victimes.
- 4) L'enterrement avec la participation de Conseil Municipal et de toute la population locale des sept victimes, avec les honneurs de la guerre par le F.F.I. de Persac.

Les personnes de nationalité française qui ont aidé au sauvetage des deux aviateurs sont donc :

- 1) Pierre Brugier et Arsène Briaud, cultivateurs à la Barre de Moulismes et Compain, cultivateur à Chaumes, commune de Persac, qui recueillirent les aviateurs en attendant la venue du docteur Wechsler.
- 2) Louis Delage et sa femme Sidonie Delage, domestiques à la ferme des Renardières, qui les hébergèrent pendant deux jours.
- 3) Le docteur Wechsler, chef de la résistance à Persac, propriétaire de la ferme des Renardières, qui les amena chez lui, se dévoua sans compter pour eux et assura le succès des mesures prises pour leur salut.
- 4) M. Michel Decazes, maire de Persac, qui prit la lourde responsabilité du cercueil vide, de l'enterrement hâtif et des fausses déclarations faites aux autorités officielles.

Les faits relatés dans le rapport ci-dessus ont été consignés :

- 1) Dans les archives de l'état-major des F.F.I. de la Vienne.
- 2) Dans le journal clandestin des F.F.I. de la Vienne : Hebdo Poitou (n° 20 du 2-12-1944).
- 3) Dans le livre « Ceux du Maquis » de Max Surville qui est l'histoire officielle de la Résistance dans la Vienne.

Les faits ci-dessus ont été vérifiés sur place par le lieutenant A.T. Constantine de l'armée Américaine, attaché à l'état-major du général Eisenhower (S.H.A.E.F.) adresse : Moosup Connecticut, le lieutenant Philippe Picarel, 8, rue Maublanc, Paris, 15^e, envoyés à Persac le 2 octobre 1944 pour enquête sur les crimes de guerre allemands.

Avec l'espoir que les Français cités plus haut trouveront une juste récompense morale pour le danger qu'ils ont couru en juillet 1944, je vous prie, Monsieur le Directeur, de croire à l'assurance de mes sentiments distingués.

Signé :

Docteur Wechsler
À Persac, Vienne
Médecin-capitaine F.F.I.
Chef de la résistance à Persac

L'affaire n'était pas close. Le 9 janvier 1945 une lettre fut adressée à la mairie de Persac, par le Lieutenant Cadillac, du Service de la Croix-Rouge F.F.I. à Poitiers, demandant l'état-civil des aviateurs

« ASSEM Y
24. 136249. 3 »

Cette porte était située sous la partie avant de l'avion, à l'arrière de la tourelle « de menton ». Elle permettait au bombardier et au navigateur de monter dans l'appareil. La tourelle « de menton », installé sur le B 17 G, dernière version de cet appareil, protégeait un angle mort sous les mitrailleuses du nez. Cet armement, défendant l'avion, était utilisé par le bombardier (ici Bernard Goodman). Trois photos, dans l'ouvrage de R. Freeman (B 17 en action, Edition EPA 1980), pages 84, 131 et 133, montrent cette porte, qui, en fait, était une sorte de trappe.

Un autre objet est conservé par Mme Riffaud. Il s'agit d'une chaussure d'aviateur, sorte de botte fourrée très chaude. Il faut rappeler qu'à partir de 6000 mètres d'altitude, le mitrailleur de queue subissait des températures dépassant - 50° C. M. Sauzeau, ayant vécu l'expérience de mitrailleur de queue, a le souvenir que les trois paires de gants et les deux combinaisons de vol n'empêchaient pas les hommes d'être frigorifiés. Cette chaussure porte le nom : « W.L.WATSON ». Or ce nom ne correspond pas à un membre de l'équipage, il faut envisager deux hypothèses :

- 1) La chaussure ne provient pas du bombardier tombé à Persac.
- 2) Si elle en provient, elle était portée par un homme différent de celui qui y a apposé son nom.

Or, rappelons-nous que le Dr Wechesler signale dans son rapport que le sergent Hitchcok se trouvait pieds nus lorsqu'il fut recueilli. D'après de nombreux témoignages rapportés par R. Freeman, les aviateurs américains perdaient fréquemment leurs bottes de vol lorsqu'ils sautaient en parachute.

Grâce à Jim Halley, nous avons pu entrer en relation avec M. Roger A. Frememan, historien de la « Huitième Air Force » et auteur de plusieurs livres sur ce sujet. La 8^e A.F. était la force aérienne américaine en Europe. R. Freeman nous apprend que, le 4 juillet 1944, un seul B 17 fut porté disparu et nous fournit les détails suivants :

- *B 17 G*, 42-38117, code MS-T, surnom « Touch the Button Nell II ».
- *Unité* : 535^e Bomb Squadron ; 381^e Bomb Group, basé à Ridgewell, en Essex, Grande-Bretagne.
- *Équipage* : Pilote : lieutenant Robert Bobroff ; Co-Pilote : George Devane ; Navigateur : Charles Cole ; Bombardier : Bernard Goodman ; Opérateur Radio : serg. George Belle ; Mécanicien : serg. Clinton Ward (l'un des survivants) ; Mitrailleur : serg. ED. Polski ; Mitrailleur latéral : serg. Ken Hitchcok (l'autre survivant-mitrailleur de sabord) ; Mitrailleur de queue : serg. Tom Snyder.

Nous retrouvons donc les mêmes noms que la résistance a relevé avec, en contradiction, le fait que le lieutenant était Robert Bobroff et non Bernard Goodman et que les noms ont parfois une orthographe différente. R. Freeman précise que l'avion se dirigeait vers le terrain d'aviation de Dreux près de Tours. Une avarie fut localisée sur le moteur n° 2. Le B17 a été vu quittant la formation mais on ne l'a plus jamais vu ni entendu et on a considéré que tout l'équipage avait péri.

Grâce à Roger Freeman nous avons pus contacter David R. Osborne, historien du 381st Bomb Group. Ce dernier nous apprend que le B 17 « Touch the button Nell II » n'était pas l'avion habituel du pilote Robert Bobroff. Ordinairement, il était piloté par Henry Putek, lequel, toujours vivant, fut très ému d'avoir des nouvelles de son B17 dont il n'avait plus jamais entendu parler depuis le 4 juillet 1944. D. Osborne nous fournit deux versions sur la mission de ce B17 qui faisait partie du groupe de 26 avions sous les ordres du Capitaine Carl Franck. D'après les archives du 381^e groupe, le liste des missions montre qu'il s'agit d'une mission de bombardement d'un terrain d'aviation près de Tours. Cependant, le « Public Relation Reports » signale qu'il s'agissait de bombarder un pont de chemin de fer à La Riche, près de Tours et qu'en raison des nuages très bas les avions ont ramené leurs bombes. Sur le retour, il y eût de la « Flak » près de Paris et un avion fut perdu : « Touch the Button Nell II ». D. Osborne ignore lequel des deux rapports est juste. Néanmoins, il y a lieu de s'étonner qu'un avion touché près de Paris soit venu s'écraser à Persac. Quoi qu'il en soit il y a effectivement un lieu La Riche pratiquement dans la ville de Tours.

Grâce à l'ambassade américaine et au service concerné de l'armée américaine, peut-être pourrons-nous entrer en contact avec les deux survivants, s'ils vivent toujours. D'après D. Osborne ils ne font pas partie des membres des Anciens du 381^e groupe, dont l'association regroupe 600 membres.

L'histoire de ce bombardier est riche d'enseignement. Elle montre que toutes les sources doivent être exploitées, réunissant témoignages et documents, mettant en évidence que l'extrapolation trop loin au-delà des documents est néfaste à la vérité historique.

L'existence de deux survivants a entraîné un « vécu humain », qui eût été sans aucun doute très différent si les aviateurs avaient péri. Cet événement nous montre, un demi-siècle après la fin de la 2^e guerre mondiale, qu'un travail d'historien reste à effectuer.

C. RICHARD

Nous remercions :

La Mairie de Persac, M. Jacques Champion, M. Nicolas Decazes, Mme Dody, M. Robert Sauzeau, M. Pierre Sarrazin, Mme Jacqueline Riffaud, le Dr Samy Wechsler, M. Pierre Caillaud, M. Patrick Vinot-Préfontaine, M. Jim Halley, M. Roger Freeman, M. David R. Osborne, l'Ambassade Américaine, les Services de Recherches Américaines.

N.D.L.R. A l'heure même où cet article est mis sous presse, nous apprenons la nouvelle du décès du Dr S. Wechsler, l'un des protagonistes de ces événements, au cours desquels il manifesta tant de courage et de dévouement. La Société Archéologique s'associe au deuil de sa famille.



Vue aérienne du secteur de l'« Étang de Chaume ». Le crash se trouve dans le labour au premier plan
(Cliché : Christian Richard).



Débris épars du bombardier. Cliché collection Robert Sauzeau, 5 juillet 1944.



M. Sauzeau, à gauche et un ami photographiés le 6 juillet 1944 sur les restes de la queue de l'avion. Cliché collection Robert Sauzeau.

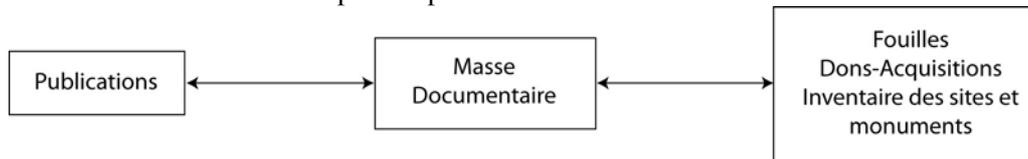
Cliché non disponible

Les deux aviateurs survivants photographiés durant leur séjour à la ferme de M. Rigaud. Cliché collection Dody, août 1944.

SYSTÈME DE GESTION INFORMATIQUE

Depuis bientôt six ans, la Société de Recherches Archéologiques du Pays Chauvinois, sous l'impulsion de divers responsables, Christian Barbier pour les fouilles gallo-romaines, Françoise Antonin pour la muséographie, Christian Barbier pour l'inventaire des croix monumentales et moi-même pour l'inventaire des sites hydrauliques, a collecté et répertorié une somme de documents que devenait impossible à utiliser sans la mise en place d'un système de gestion, prenant en compte tous ces éléments. Sans revenir sur la description des fiches muséographiques présentée par François Antonin dans le bulletin n° 23, il nous a semblé bon de décrire l'outil de travail et sa réalisation à laquelle nous travaillons tout au long de l'année.

Plus de 5 000 objets, quelque 20 000 photographies ainsi que 3 000 documents nous ont amenés à imaginer une méthode qui permet, où que l'on soit dans la chaîne documentaire, de remonter ou descendre celle-ci. Le schéma 1 pose le problème :



L'objet, le document, la photo, le mobilier de fouille, doit acquiescer en entrant dans nos collections une reconnaissance juridique, donc un acte de naissance. Plus ou moins documenté, au départ ou par la suite, il doit finir sa progression dans une publication, un catalogue, une étude, etc. car cette articulation doit s'établir dans les deux sens. C'est donc grâce à deux cahiers d'inventaire que notre documentation prend naissance.

- Cahier d'inventaire objets (Musée de France)
- Cahier d'inventaire photographique.

Chaque objet possède donc un numéro, chaque photo également. C'est par l'intermédiaire du cahier d'inventaire photo, dont une colonne renvoie aux manuscrits ou au cahier d'inventaire que nous passons à l'objet de l'étude.

Pour mieux faire comprendre l'utilité d'un tel système, et sa simplicité d'exploitation, prenons trois exemples :

1^{er} exemple :

- Le jeu de l'oie

Son numéro nous renvoie au cahier d'inventaire mais également à la fiche analytique, qui elle-même nous renvoie aux numéros des négatifs de la photo ainsi qu'à la publication dans le catalogue de 1986.

En sens inverse, le catalogue dans lequel figure le numéro d'inventaire par le même procédé va nous renvoyer à la fiche analytique et à la fiche thématique ainsi qu'au négatif.

2^o exemple :

- Pièce de monnaie n° GDS 12-2

Là encore, même procédé, mais de plus la fiche analytique va renvoyer au rapport de fouilles, plus tard, quand la publication du Gué-de-Sciaux sera réalisée elle mènera également à celle-ci.

3^o exemple :

- La Croix de Salles-en-Toulon ;

Dans cet exemple, l'objet ne nous appartient pas et n'est pas transportable, seul le cahier d'inventaire des négatifs photo peut nous indiquer le numéro du manuscrit.

Si un jour nous devons gérer par ordinateur notre documentation il faudrait prendre le fichier des négatifs photo comme fichier de référence et monter un tableau d'équivalence, incorporé dans le programme, entre numéro d'inventaire objet et numéro d'inventaire photo ou donner un numéro d'inventaire aux sites.

Max AUBRUN

ANTIGNY LE GUÉ-DE-SCIAUX SAUVETAGE PROGRAMMÉ VICUS GALLO-ROMAIN

Depuis 1984, les travaux, de l'équipe de fouilles de la Société de Recherches Archéologiques de Chauvigny, portent sur la zone 12, du *vicus* du Gué-de-Sciaux (Antigny), zone culturelle implantée sur la bordure sud de la voie romaine, rive gauche de la Gartempe, à 150 m de la rivière.

En 1986 la fouille a porté :

- Sur le secteur 2 de cette zone 12, entre le *fanum* en bois (zone 3) et la voie romaine (Bull. de liaison DRAH/AAPC, n° 14, p. 62, fig. 22 bis et Bull. n° 15, p. 62, fig. 24) ;
- Sur l'angle nord-Ouest du bâtiment occupant le secteur 1 ;
- Sur la partie entre ces trois bâtiments 12.1. 12.2. et 12.3.

1) Le bâtiment 12.2 :

Il présente le plan d'un temple classique *in-antis* dont il ne reste que les murs de fondation, c'est-à-dire les structures enterrées. Seul les extérieurs ouest, sud et en partie est ont été fouillés lors de la campagne 1986.

Orienté est-ouest, l'entrée vers l'est, ce monument a une longueur à l'ouest de 6,20 m. La longueur sud, de 10,53 m, est allongée de 0,92 m par une structure formant le mur d'entrée. La longueur totale est donc de 11,45 m.

Le monument 12.2 présente les parties habituelles aux temples classiques gréco-romains *in-antis*. Le mur 1 faisant la longueur sud est épais de 0,85 m. Les parties du bâtiment sont :

- *L'accès à l'entrée*, non couvert, limité à l'est par le mur 2, d'une très faible fondation ;
- *Le pronaos*, séparé de l'entrée par le mur 3.

Entre le mur 2 d'entrée et le mur 3 se trouve un espace de 2,65 m. le mur 3, large de 0,68 m possède des fondations s'enfonçant à environ 2,35 m. *Le pronaos* mesure 4,53 m du nord au sud et 1,38 m d'est en ouest. Compte tenu de la largeur du temple, s'il est *in-antis*, il ne pourrait présenter que deux colonnes entre les antes : 2 pilastres formant l'extrémité des murs nord et sud et les 2 colonnes, situées entre ces pilastres, reposant sur le mur 3 et soutenant l'entablement de la façade avant. *Le pronaos* est séparé de *la cella* au sud, par le mur 4, et, au nord par le mur 5, ayant chacun une longueur de 1,25 m et une largeur de 0,65 m. Séparés par 2,03 m ces murs 4 et 5 encadrent l'ouverture de *la cella*.

- *La cella* est pratiquement carrée : 4,35 m du nord au sud et 4,58 m d'ouest en est. Le mur ouest est large de 0,85 m. Les murs du *pronaos* et de *la cella* ont tous le même niveau d'arasement. Il s'agit des fondations maçonnées en pierres grossièrement équarries. De nombreux blocs architectoniques sculptés proviennent des corniches. Une partie du tympan ouest a également été retrouvée. Le temple 12.2 a été édifié au II^e siècle et détruit au milieu ou dans la 2^e moitié du IV^e siècle.

2) Le bâtiment 12.1 :

La fouille a porté sur l'angle nord-ouest du bâtiment 12.1. Large de 6,95 m du nord au sud et longue d'environ 11 m, cette construction, n'ayant conservé que des fondations en pierraille sèche paraît datée de la première moitié du I^{er} siècle.

3) Dans l'espace

Entre les bâtiments 12.1, 12.2 et 12.3, la fouille est à son terme. Sous la couche de destruction de ces derniers, une terre argilo-limoneuse marron a livré de nombreuses monnaies gauloises, dont le nuage de concentration correspond à la présence de plusieurs trous de poteaux et fosses.

L'étude en cours essaiera de déterminer le lien entre la structure en pierre sèche 12.3 C, les fosses et les monnaies gauloises.

La poursuite des fouilles permettra d'achever l'étude du temple 12.2 et du bâtiment 12.1.

Christian RICHARD



Partie de tympan ouest, façade arrière, du temple 12.2 du Gué-de-Sciaux (Antigny). Dans l'angle, à droite, nous voyons le haut d'une tête de cervidé. À côté se trouve un bouclier, vu de l'intérieur, sur lequel est posée une chouette : il s'agit sans doute des attributs de Minerve. À gauche on distingue l'épaule droite d'une armure.

Partie centrale du tympan ouest du fronton de la façade arrière. Un aigle entouré d'une sorte de bouclier vu de l'intérieur est posé sur une boule, symbolisant le monde romain. Des rubans (lemnisques) lient cette boule par un nœud d'Héraclès à une couronne de chêne, haute décoration militaire. À droite, se trouve en ceinturon, symbole, pour un officier, de son appartenance à l'armée romaine. A côté du ceinturon, un objet, très mutilé, est terminé par une petite boule ; il s'agit peut-être de la pointe d'un fourreau de glaive.



HACHES DE BRONZE PROVENANT DE COUDAVID (ST-JULIEN-L'ARS)

C'est grâce à M. Léandre Martin, de St-Julien-l'Ars, que nous avons eu connaissance des haches étudiées ci-après. Nous remercions M. Vergnault, inventeur vers 1980, et propriétaire de ces objets, d'avoir bien voulu nous en permettre l'étude et de nous les avoir prêtés afin que l'atelier de moulages de la Société de Recherches Archéologiques de Chauvigny puisse en faire des copies pour le musée de Chauvigny. En cas de disparition physique, leur sauvetage archéologique est ainsi effectué.

Ces trois haches proviennent du même champ, situé à l'ouest de Coudavid sur le territoire de la commune de St-Julien-l'Ars. Au début du XIX^e siècle, il fut signalé des haches de bronze découvertes fortuitement vers le Bois-Dousset, à l'ouest, commune de Lavoux¹. Or, le Bois-Dousset et Coudavid ne sont séparés que de quelques centaines de mètres et les trois haches, objet de cette étude ont été trouvées entre les deux villages.

D'autre part, il est intéressant de noter que ces deux découvertes, dont rien ne prouve qu'elles proviennent du même dépôt, ont été faites le long d'un chemin sans doute très ancien, reliant Poitiers à Chauvigny par Lirec (Bignoux), Coudavid (Lavoux) et le Breuil (Chauvigny). Ce chemin est jalonné de sites gallo-romains².

- **La hache à rebords, n° 1**, est de taille moyenne (168 mm de longueur). Sa largeur au sommet est de 24 mm pour une largeur au tranchant de 55 mm. L'épaisseur de la lame atteint 12 mm. Elle présente un sommet rectiligne, des bords droits et un tranchant convexe. Cette forme est nettement accentuée par le réaffutage de la lame par le martelage. Un pincement caractéristique en résulte à l'extrémité de ses flancs. Son poids est de 542 g.

Les rebords sont assez peu élevés (5 mm) et se raccordent au corps de la lame par un arrondi, donnant aux gorges un aspect curviligne. Ils débutent à 20 mm du sommet et le martelage du tranchant les a fait disparaître à l'extrémité distale.

- **L'une des haches à talon, n° 2**, lourde de 463 g, présente une longueur de 136 mm. Son sommet est étroit (17 mm), la lame large (50 mm au tranchant).

La largeur maximale du talon (24 mm), atteinte dans sa moitié inférieure, est conservée au niveau de la butée. Celle-ci est irrégulièrement convexe et rejoint le fond du talon en un angle obtus. Les gorges, à fond plat, y sont profondes de 5 mm. Les bords prennent leur épaisseur maximale à la butée qui fait elle-même légèrement saillie dans le profil de la hache ($e = 27$ mm). Le lien entre les bords du talon et ceux, droits à légèrement concaves, de la lame dessine un angle obtus.

La lame, au tranchant rectiligne, affecte la forme d'un trapèze. Sa longueur (97 mm) est supérieure à celle du talon (68 mm). Son épaisseur à mi-longueur est de 12 mm. Les plats portent une arête médiane qui part de la butée et se termine dans la moitié supérieure de la lame.

L'axe longitudinal de la zone d'emmanchement est sensiblement différent de celui de la lame. Cela donne un aspect « vrillé » à l'objet.

La seconde hache à talon, n° 3, est de plus grande dimension ($L = 172$ mm). Elle pèse 543 g.

Sa largeur au sommet est de 19 mm pour 24 mm au niveau de la butée. Les bords forment, sous celle-ci, un léger angle obtus avec les bords de la lame qui s'évasent vers un tranchant convexe, réaffûté par le martelage et donc élargi (51 mm). L'épaisseur maximale de la hache se situe à la butée. Celle-ci est rectiligne et recoupe le fond du talon à angle droit. Les gorges y sont profondes de 5 mm. La lame, longue de 102 mm, a subi un martelage de ses faces et de ses bords, émoussant les arêtes médianes et aménageant 3 pans sur chacun des flancs.

¹ Lettre de l'abbé Girault au préfet du 5-3-1923, et notes du R.P. de la Croix, Arch. Dép. Vienne, C.A. 24.

² RICHARD C., *Occupation du sol gallo-romain en Pays Chauvinois*, Mémoire I, 1986, Soc. Rech. Chauvigny, p. 94 et 95.

La hache à rebords n° 1, appartient à la famille des haches à forts rebords abondantes dans la zone atlantique durant le Bronze Moyen³. De par sa forme (ses bords rectilignes, son profil fusiforme et ses rebords peu élevés formant avec la lame une gorge incurvée) elle peut être considérée comme une variante du type médocain ancien dont elle s'écarte par ses dimensions plus modestes (la largeur et la convexité du tranchant, écrasé par martelage, ne peuvent être comparées aux exemplaires bruts de fonte) (4, pp. 49 et 50 ; 5, 6 p. 53). Cette affinité pourrait le situer chronologiquement vers le milieu du Bronze Moyen.

Les haches à talon, n° 2 et 3, sont du type Centre-Ouest défini par les caractères suivants : talon étroit, lame trapézoïdale et large, tranchant rectiligne ou convexe, côtés droits, rebords débutant assez loin du sommet, butoir quadrangulaire et présence d'une légère nervure sur les plats, au-dessous de la butée. Ces haches ont une longueur comprise entre 150 et 180 mm et un poids moyen de 450 g. (5 pp. 97 à 100 ; 8 p. 46 ; 9 pp. 141 et 142).

La hache n° 2, quoique un peu « lourde », en est un type classique. L'exemplaire n° 3, beaucoup plus massif, est à rapprocher des haches de Chebrac, Montignac, Charente (8, fig. 25 et 26, n° 9 à 15). Ce dépôt est contemporain de la phase 1 du groupe des Duffaits situé au moins du Bronze C1 de Reineke, date confirmée par le C14 (gif. 2263 et gif. 4127) qui a donné, après recalibrage, un intervalle moyen compris entre 450/1420 et 1400 B.C. Le parallèle du dépôt de Chebrac avec le groupe américain de Fréboul donne également une date antérieure à 1400 avant J.C. (8, pp. 51 et 52).

Ces quelques éléments de comparaison tendraient à placer les trois haches de Coudavid à une date assez haute, vers le milieu du Bronze Moyen.

En complément, il faut signaler l'existence, au musée Sainte-Croix de Poitiers, d'une hache à talon provenant de St-Julien-l'Ars, sans indication de lieu-dit (9 p. 282, Fig. 52). Si morphologiquement, elle ne détonnerait pas dans le lot décrit ci-dessus, il nous est malheureusement impossible de savoir si elle est issue du même dépôt de Coudavid.

Mireille LEDUC
Christian RICHARD

ANNEXE

Longueur	Largeur			Épaisseur maximale	Hauteur des rebords	Poids
	Au tranchant	Au milieu	Au sommet			
168 mm	55 mm	33 mm	24 mm	12 mm	5 mm	542 g

Dimensions et poids des 2 haches à talons (n° 1) selon la méthode utilisée par A. Coffyn (7, p. 54)

	Longueur totale	Longueur de la lame	Largeur			Épaisseur à la butée	Poids
			Au sommet	À la butée	Au tranchant		
2	163 mm	97 mm	17 mm	24 mm	50 mm	27 mm	463 g
3	172 mm	102 mm	19 mm	24 mm	51 mm	32 mm	543 g

Dimensions et poids des 2 haches à talons (n° 2 et 3) selon la méthode utilisée par J. Briard (4, p. 112)

³ BRIARD J., *Les dépôts bretons de l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 43.

⁴ BRIARD J., *Le dépôt de fondeur de Tréboul-en-Douarnenez*, T.L.A.P.R., 1956, 1 p., 17 pl.

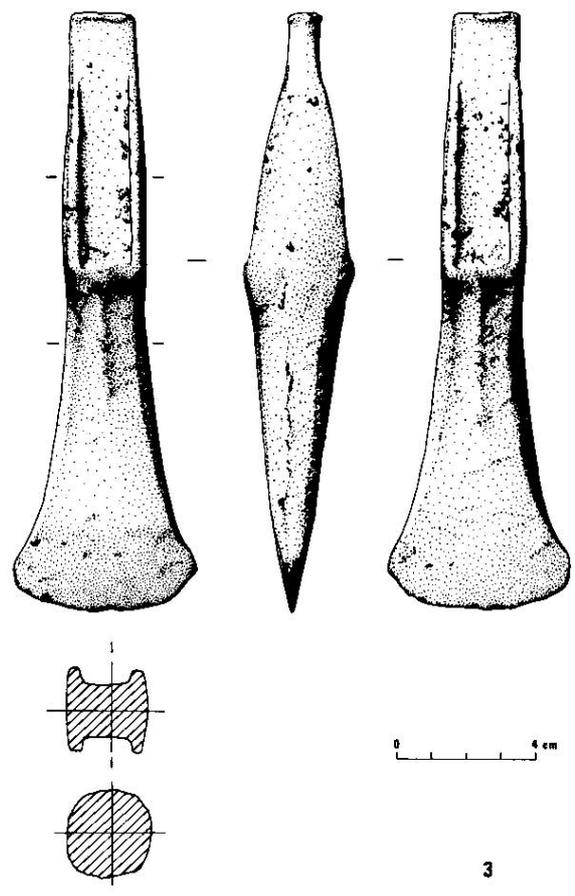
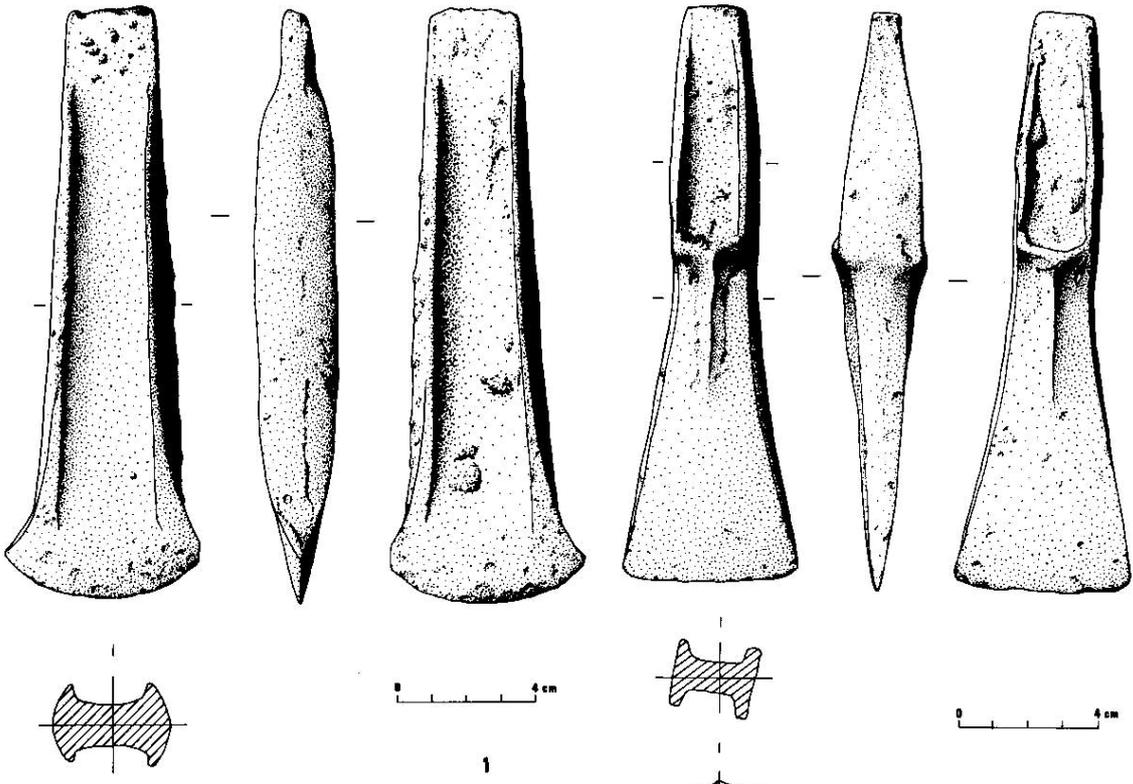
⁵ BRIARD J. et VERRON G., *Typologie des objets de l'Age du Bronze en France*, fasc. III, les Haches, 2 vol., S.P.F., Paris, 1976.

⁶ COFFYN A., *Les Haches à décor cannelé dans l'Ouest de la France, typologie et chronologie*. Actes du Congrès régional de Saintes, 16-17 juin 1973, R.S.A.H.C.M., t. XXV, 1973, pp. 45 à 58, 3 fig.

⁷ CORDIER G., *Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Centre-Ouest et les Pays de la Loire Moyenne*, La Préhistoire Française, C.N.R.S., Paris, 1976, pp. 543 à 560.

⁸ GOMEZ J., *Les cultures de l'Age du Bronze dans le Bassin de la Charente*, Pierre Fanlac, Périgueux, 1980.

⁹ PAUTREAU J.P., *Le chalcolithique et l'Age du Bronze en Poitou*, 2 tomes, C.A.E.P., Musée de Poitiers, 1979.



LES MOULINS DE LA GARTEMPE : EXPOSITION PHOTO

L'origine de ce travail est avant tout une ballade à travers notre région, région que nous aimons mais que nous ne connaissons en fait très peu. L'intérêt que nous portons au patrimoine architectural et plus particulièrement aux moulins nous a inspiré ce thème. C'est ainsi que nous avons décidé de descendre la Gartempe en canoë-kayak afin de profiter au maximum des charmes de cette rivière et de ses berges. Nous avons passé une semaine formidable, loin des bruits de la ville, enthousiasmés, parfois émus face à la beauté de ces paysages, impatients de découvrir un moulin parmi les feuillages lorsque le vent nous apportait le grondement d'une écluse.

Comme tous les bons randonneurs nous sommes partis à l'aventure l'appareil photo en bandoulière, mais plutôt que de garder jalousement ces images et de ne les montrer qu'à une poignée d'amis, nous avons eu envie de donner la possibilité à chacun de découvrir la vallée de la Gartempe à travers ses moulins. L'idée de ce reportage était née.

Si nous avons choisi les moulins, c'est qu'ils évoquent à merveille une époque révolue qui leur réservait une place prépondérante dans la vie de nos villes et de nos villages. Désormais privés de leur fonction ils sont pour la plupart laissés à l'abandon, mais il se dégage une telle majesté de leurs murs que même à l'état de ruines, ils ne peuvent nous laisser indifférents.

Ces photos restituent notre regard face à ces moulins ; nous les avons prises et sélectionnées en fonction d'une sensibilité commune, recherchant autant le détail architectural que la classique vue d'ensemble, en essayant de tirer le meilleur profit de la liberté de mouvement que nous offrait notre embarcation. Nous avons été surpris par le nombre de moulins encore visibles et étonnés par la longueur de la liste de ceux qui ont totalement disparu. Leurs états de conservation est très variable ; entièrement rénovés pour les uns, tas de pierres pour les autres, dans tous les cas fruits de l'égoïsme de l'homme, très peu ont gardé leur véritable identité et leur fonction première : produire une énergie. Témoins de leur abandon de nombreux hameaux ne sont plus que ruines envahies par les ronces. On constate aisément que les moulins étaient le cœur de véritables microcosmes, et qu'avec l'exode rural ils n'eurent plus de raison d'être.

Ces merveilleux bâtiments ont perdu leur utilité et se sont tus. Évanouis le grincement de la roue et le fracas des meules. Il ne reste que des images. Le but de ce reportage n'est pas de juger des bienfaits ou des méfaits de la révolution industrielle dans ce monde où tout bouge sans cesse, et où le rythme de l'eau est paraît-il, depuis longtemps dépassé, ni d'apporter des solutions quant à la sauvegarde et à la restauration des moulins ; nos compétences s'arrêtent bien avant. Nous avons voulu à travers ces photos, leur rendre hommage en les faisant connaître et, espérons le, en les faisant aimer, pour que chacun prenne conscience de l'abandon et de la dégradation dont ils sont victimes et nous voudrions que, par ce reportage, les moulins de nos régions ne meurent jamais tout à fait. Enfin, nous aurons parfaitement comblé nos espérances si, grâce à ces photos, nous vous donnons envie d'aller sur le terrain découvrir ou redécouvrir les bruits, les odeurs, les couleurs, bref toutes ces choses qui font le charme de nos campagnes. Nous remercions la Société Archéologique du Pays Chauvinois en la personne de Monsieur Max Aubrun d'avoir permis la concrétisation de ce projet et qu'ainsi les moulins de la Gartempe puissent renaître le temps de cette exposition.

BOULOUX Jean Louis
MAGNON Didier



Moulin de la Bartière

Cliché C. Richard



Moulin de la Roche Aguet

Cliché C. Richard

Moulin de Busserais

Cliché C. Richard





Moulin de la Gassotte

Cliché C. Richard

Roue du Moulin de la Gassotte

Cliché non disponible



Moulin d'Ouzilly

Cliché C. Richard

Moulin de Roche

Cliché C. Richard





Moulin de Roufflamme

Cliché C. Richard

Les Grands Moulins

Cliché C. Richard



BÂTIMENTS DU XX^e SIÈCLE PARCELLES DE PATRIMOINE



Château d'eau de la Barre, Chauvigny

**Pourquoi dire château d'eau,
Comme l'on dit château de sable ?
Dresser l'eau comme un arbre sauvage
Pour qu'elle se distribue.**



Coopérative agricole de Chauvigny

Il est plus difficile d'aimer auprès que d'aimer au loin dans le temps comme dans l'espace.

Si dans 2000 ans il ne restait comme témoignage de notre civilisation qu'un silo de coopérative agricole, les responsables l'entoureraient de tous les soins et les égards dûs à ces monuments, empreintes de passage de l'homme dans la nature. Mémoire d'un travail, mémoire de la vie, nous essayons tous à notre niveau de conserver ces parcelles de patrimoine de la montre du grand-père à la maison familiale, il faut cependant dépasser le souvenir et ses subjectivités, afin de préparer une meilleure mise en valeur, une meilleure conservation de ce patrimoine du XX^e siècle. Le but de cette exposition par l'intermédiaire de l'œil de Marc Deneyer et de son art photographique est de réaliser une étude transcendante sur des sujets qui ne se prêtent pas systématiquement à ce genre d'exercices. Nous espérons par ce biais donner la dimension qu'elle mérite à cette architecture, témoignage de l'activité humaine au même titre qu'une église, un moulin, un château, une ferme fortifiée.

Max AUBRUN

Note technique :

Les prises de vue ont été réalisées à l'aide d'une chambre technique 10 x 12,5 cm munie d'objectifs de 150 mm et de 90 mm de focales. Les négatifs sont du FP4 développés dans le D-76. Les photographies sont tirées sur papier Guilbrom et pour la plupart virées au sélénium pour réchauffer leur tonalité, augmenter légèrement le contraste et augmenter leur possibilité de conservation.

L'esprit du travail :

Le travail sur trois coopératives agricoles de la région, ainsi que sur deux châteaux d'eau des environs de Chauvigny montrent deux faces différentes de la réalisation d'une commande photographique. Une première série de photographies, dont quelques-unes seulement sont montrées dans cette exposition, a été réalisée dans le simple but de montrer les « objets » tels qu'ils se présentent, cherchant plus fidèlement possible à décrire leur architecture, leur forme. Le deuxième aspect du travail a été au-delà de leur simple discrétion de chercher à redécouvrir un édifice, attentif à son discours, ne fût-il plus fidèle que sombre murmure.

Marc DENEYER

Nous remercions la Direction des Affaires culturelles Poitou-Charentes qui a bien voulu soutenir le projet.

Cliché non disponible

Coopérative agricole de Saint-Julien-l'Ars

Cliché non disponible

Coopérative agricole de Saint-Julien-l'Ars

Cliché non disponible

Coopérative agricole de Saint-Savin

Cliché non disponible

Coopérative agricole de Saint-Julien-l'Ars

**Silos : habile conjugaison de mondes nécessaires,
nécessairement témoins, dolium des temps modernes,
faits pour contenir plus, fait pour contenir mieux.**

Cliché non disponible

Château d'eau de la Caronière, Chauvigny

**Y'a-il des arts mineurs ou majeurs
des musiques grandes ou petites,
des espaces à privilégier et d'autres à ignorer...
Peut-être, en revanche il est sûr que des traces
de l'homme, de son passage, existent
et ce sont ces traces qu'il faut comprendre
pour mieux situer l'honnête homme du XX^e siècle.**

ARCHÉOLOGIE AÉRIENNE REGION SUD DU HAUT-POITOU

Un printemps pluvieux paru compromettre la campagne 1986. Une sécheresse de forte intensité, en juin, a permis d'obtenir des résultats rendant au contraire l'année 1986 très fructueuse, dépassant pour notre secteur, celle de 1982. Soixante-cinq fiches, toutes illustrées d'un cliché noir et blanc, figurent dans notre rapport déposé à la D.R.A.H.

1) Enclos quadrangulaires et circulaires :

12 fiches présentent des enclos circulaires ou quadrangulaires. Les 4 premières concernent des structures plus ou moins menacées à l'ouest de Cubord, par de futures sablières. De nouveaux enclos quadrangulaires sont apparus à Moulin-Braud, (Valdivienne), aux Grands Champs (Château Larcher), à Cloué, à St-Claud (La Chapelle Moulière). La plupart de ces résultats renvoient à la préhistoire.

2) Période gallo-romaine :

Les résultats de cette année sont primordiaux pour la connaissance de l'occupation du sol au début de notre ère.

Sites cultuels : six lieux de cultes ont été repérés cette année, un septième demeurant douteux. Nous avons 3 sanctuaires complets, avec aire sacrée entourée d'un péribole, un bâtiment-propylée se trouvant sur le côté est et contenant un temple de type *fanum* à *cella* carrée et galerie concentrique : ils se trouvent à Bagneux (Persac), Nalliers, La Bracheterie (Archigny). Ce dernier est plus vaste : l'aire sacrée est déterminée par un péribole en trapèze isocèle de 6 400 m² (128 m de long pour 61 m de large à l'ouest et 40 m à l'est). 3 *fana* se trouvent à la Richardière (Antigny), La Fouillarde (Chavigny), Cenon (La Puye).

Villae : plus de 15 *villae* ont révélé un plan inédit. Certaines sont « sorties » sur des prairies et ont pu faire l'objet d'un relevé au sol, par exemple celles du Guet, Chalonges, Erpan, Tessec, toutes sur la commune de Chauvigny et Rillé, commune de Jouhet. La sécheresse de juin a permis l'apparition de contrastes dans les céréales comme à Château-Lhortet (Béthines), ou la Cartaudière (La Chapelle-Viviers). La *villa* de Cenon est particulièrement spectaculaire couvrant deux hectares et constituée de 3 cours, avec probablement un *fanum* sur le côté ouest de la troisième cours.

3) Divers :

Parmi les résultats divers, plusieurs fiches concernent des ferriers, restes de l'exploitation du fer, vestiges d'une exploitation métallurgique, antique ou médiévale.

Conclusion :

Face à ces résultats, la Société de Recherches Archéologiques de Chauvigny a décidé de consacrer le deuxième volume de ses mémoires à la publication de nos résultats de prospections aériennes obtenus depuis 1982.

Nous remercions la Sous-Direction de l'Archéologie et la D.R.A.H. ainsi que le Conseil général de la Vienne des efforts qu'ils consentent pour soutenir cette technique de prospection.

Christian RICHARD

LEIGNES-SUR-FONTAINE LES INSCRIPTIONS DU CURÉ SIRET

L'église de Leignes-sur-Fontaine¹, quoique monument historique², est un édifice partiellement roman de médiocre valeur si l'on s'en tient à son architecture et à son décor, rudimentaire et peu épargnés par les remaniements. Elle présente, en revanche, sur ses murs, ses bénitiers et à ses proches abords des inscriptions gravées datant de la Contre-Réforme d'un intérêt bien plus considérable.

Joseph Salvini les publie partiellement en vue, semble-t-il, du classement³. Si son travail demeure une bonne (et d'ailleurs unique) référence, s'il a d'emblée compris le sens et la valeur des inscriptions qu'il étudiait, on peut lui reprocher de s'être borné à l'examen des inscriptions portées par les bénitiers et par les murs⁴, qu'il n'a d'ailleurs pas pu ou voulu entièrement transcrire⁵.

Le badigeon qui recouvrait les murs explique certainement les difficultés rencontrées et peut-être l'aide apportée par l'abbé Bouhier, curé de Leignes, dont l'expérimenté Salvini n'aurait nul besoin dans des conditions ordinaires⁶.

Au début des années soixante, plusieurs campagnes de travaux associant jeune français, jeunes compagnons bâtisseurs étrangers et entreprises locales ont fait disparaître de badigeon et ont remployé des fragments négligés par Salvini (socles...)⁷.

Ainsi donc, en tenant compte de découvertes récentes et fortuites comme des fragments délaissés⁸, c'est un corpus de 52 éléments généralement bien lisibles qui a été établi, grâce auquel les conclusions de Salvini peuvent être complétées.

Les inscriptions :

Les inscriptions se trouvent bien localisées. Elles ornent la façade⁹, le faux-transept¹⁰, la petite porte nord¹¹, les bénitiers¹², des tables d'autels, socles ou fragments moulurés¹³, des pierres d'autels et fragments divers¹⁴, la croix monumentale adossée à la façade en porte deux¹⁵ et une, enfin figure au linteau de la fenêtre de N.E. de l'église (**25**).

Une seule main a travaillé à la gravure. Les caractères ont une hauteur comprise entre 2,5 et 6 cm, 3 cm pour la plupart. Toutes les inscriptions murales (à l'exception du **25**) figurent à hauteur d'homme ; le champ épigraphique utilise le plus souvent le parement plan de pierres de taille, parfois sur deux faces orthogonales (**8**), mais peut épouser la courbe d'une colonne engagée (**10**, **18...**) ou suivre un chanfrein (**19**).

¹ Mentionnée pour la première fois en 1093 (Ecclesia Sancti Ylarii de Lemnia...) L. RÉDET, *Dic. Topographique de la Vienne...*

² Murs et bénitiers classés en 1957.

³ J. SALVINI, Les murs de l'église de Leignes : un monument épigraphique de la Contre-Réforme : *B.S.A.O.*, 4^e T. 1955, p. 297-300.

⁴ À l'exception de 40 et 41. Les numéros en caractères gras renvoient au corpus ci-après.

⁵ Le sonnet à l'église militante (18), notamment, n'est pas reproduit et demeurait inédit à ce jour. D'autres omissions peuvent être relevées (25...).

⁶ J. SALVINI, *op. cit.*, p. 397 note 1.

⁷ Renseignements M. Laverré qui a participé aux chantiers et que je remercie.

⁸ Dans la mesure où l'objectif de Salvini était la protection de l'église, on peut comprendre qu'il ait laissé de côté les inscriptions périphériques, mais cela ne laisse de surprendre de la part de ce chercheur avisé.

⁹ 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 49. 50.

¹⁰ 8 à 18, 25.

¹¹ 19 à 24.

¹² 26 à 34 le bénitier de gauche était naguère placé devant la porte nord. SALVINI, *op. cit.*, p. 299. Ils sont ornés de blasons et de scènes en méplat (crucifixion, effigie de St Hilaire...).

¹³ 35, 36, 37 et 37 bis, 38, 40, 41, 43, 44, 45, 51.

¹⁴ 39, 42, 46, 47, 48, 52. Certains fragments ont été mis en sûreté à l'intérieur de l'église. Les autres demeurent dans la cour du presbytère. La vacance de la cure fait craindre pour leur conservation.

¹⁵ Cette croix se trouvait dans le cimetière devant l'église. On a aménagé au XIX^e siècle l'actuelle petite place sur son emplacement (Délibération du Conseil Municipal 1862/1867).

Les inscriptions mentionnent 16 dates allant de 1567 à 1627¹⁶. Les dates 1567 (3 mentions) et 1569 se rapportent à des événements antérieurs à l'activité du graveur qui ne débute qu'en 1598 au plus tôt¹⁷.

L'auteur est le curé Olivier Siret qui signe ou se nomme à 7 reprises¹⁸.

Les événements historiques :

Les inscriptions nous renseignent sur certains événements survenus à Leignes au cours d'une période de soixante ans environ.

L'église a été dévastée et incendiée en 1567¹⁹, des prêtres auraient été massacrés²⁰. Olivier Siret, curé de Leignes, depuis 1593 au moins, date à laquelle il fait planter des noyers dans le « grand et petit cimetièr »²¹, entreprend la restauration de son église en 1613²². Le concours financier des fidèles se monte à 1 200 livres²³. Cette restauration vient à propos avant les sévères intempéries de l'hiver 1615, où d'abondantes chutes de neige méritent d'être notées²⁴. Entre sa ruine et sa restauration l'église ne semble pas avoir été désaffectée comme en témoignent les dates 1609 (**21**), 1611 (**25**) et 1598 (**12**) encore que cette dernière puisse-être, à la rigueur, considérée comme la date de la composition du poème. Il dispose dans son église autel, socles et supports²⁵, les autels antérieurs ayant été victimes des violences huguenotes (**17**). Peut-être a-t-il ajouté des statues ou peintures de St-Antoine et St-Hubert (**12-13**) ? Siret demeure curé jusqu'à au moins 1627²⁶.

Les idées exprimées :

Le curé Siret, aux portes de son église, insiste sur des rappels fondamentaux : exhortation à la prière (**6**), à la piété (**49**), finalité de la vie terrestre (**2**), vertus théologiques (**1**). Il exprime parfois une piété à coloration plus sacerdotale²⁷.

À l'intérieur, peu sélectif, il mêle sans grand discernement le rappel d'événements historiques (**8...**) voire anecdotiques (**11**), les compositions personnelles d'une inspiration poétique plutôt moyenne (**10, 18**), et les thèmes spirituels et/ou doctrinaux (**15, 16...**). Cette association est particulièrement frappante à la croisée.

L'abomination du Protestantisme est une constante²⁸, elles s'articule sur deux idées principales : le ressentiment contre les dévastateurs de l'église-édifice²⁹, la mise en garde contre ceux qui mettent en péril l'Église-assemblée³⁰. L'autorité de l'Écriture est invoquée à 11 reprises par des citations implicites ou explicites ; des formules de la liturgie sont également reproduites³¹. Le sacerdoce est mis en valeur (**44, 48...**).

¹⁶ Un petit support à usage indéterminé indique 162 ? (51). Le dernier chiffre a disparu avec l'éclatement d'une arête.

¹⁷ Sonnet à l'église militante (18).

¹⁸ 6, 18, 21, 26, 42, 44, 50.

¹⁹ 8, 17 et 9. La date de 1569 n'est citée qu'une fois (7).

²⁰ 17 mais faut-il prendre le texte latin au pied de la lettre ?

²¹ Certains des noyers seront vendus en 1862 pour aménager la place (cf. note 12).

²² La date est citée à 5 reprises : 5, 6, 7, 8 et 26.

²³ À titre de comparaison les dépenses faites pour le passage de la Vienne par le Roi à Chauvigny en 1651 (ponts et bateaux, réparations) s'élèveront à plus de 1030 £. (D'après une étude de P. Charreyron parue en 1899 dans B.S.A.O. et reproduite dans « Le Pays Chauvinois », 1984, p. 276-281).

²⁴ n° 11. Certaines congères dépassaient 1,50 m.

²⁵ 43, 40, 51, etc.

²⁶ 51. Le seul registre paroissial conservé aux Arc. Dép. pour cette époque (baptêmes), couvre une période bien plus courte et ne présente qu'une annotation. Siret réservait ses remarques pour l'épigraphie.

²⁷ 19 et suivantes. La demande de prières semble indiquer un changement dans la disposition des lieux, ce passage par la porte nord n'étant pas au XVII^e réservé à l'occupant du presbytère.

²⁸ Exprimée de manière directe ou indirecte : 8, 14, 15, 16, 17, 20, 23...

²⁹ 17, 8.

³⁰ 14, 16...

³¹ Siret n'hésite pas, détail comique, à modifier à son profit certaines citations de l'Écriture, ce qu'il reproche aux Huguenots ! Je tiens à remercier chaleureusement M. l'abbé A. Ridouard bibliothécaire diocésain, pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée dans la recherche de certaines références bibliques ou liturgiques.

Les thèmes principaux de la Contre-Réforme, points d'achoppement doctrinaux, sont largement sollicités : le culte marial³², le culte des Saints³³, le culte des Anges (19). L'eau bénite est citée trois fois (28, 32, 34) associée à la vie et au salut selon un rite monastique. Rien, en revanche, sur les sacrements.

Hors leur contenu, les inscriptions sont significatives : « Marie » figure à l'égal de « Jésus » en façade, St-Hubert, invoqué contre la rage ne renvoie-t-il pas aux « loups ravissants » que sont les Huguenots (14) ?... « Ma maison est une maison de prière » (6) ne suggère-t-elle pas la suite « ... et vous en avez fait un repère de brigands ? »

Derrière cette présentation très manichéenne du Protestantisme transparaît la volonté bien nette de reprendre en main le troupeau plus ou moins troublé. Faut-il voir là un effet précoce de l'action de Mgr Chasteigner de La Roche-Posay qui arrive à Poitiers en 1612 ?³⁴.

Les inscriptions de Leignes constituent un ensemble épigraphique unique dans le département de la Vienne. Elles rappellent deux inscriptions de l'église de Prahecq (Deux-Sèvres) dévastée en 1568 et restaurée de 1593 à 1601³⁵. Les mentions de sorts semblables subis par d'autres églises de la Vienne existent dans les registres paroissiaux, mais les restaurations semblent plus précoces, 1606 à Buxeuil, 1603 à Naintré, les dégâts étant d'inégale importance³⁶.

Malgré leur caractère rural, approximatif, disparate, ces inscriptions constituent un des premiers témoignages de la Contre-Réforme dans les monuments de notre région. Il est regrettable que seules les inscriptions murales et les bénitiers fassent l'objet d'une protection et la logique voudrait que la conservation de l'ensemble soit assurée au plus tôt.

C. BARBIER

³² 5 mentions : 4, 35, 40, 41, 36.

³³ St Antoine (12, 43), St Hubert (13), St Hilaire (21).

³⁴ M. FOURMONT, H.L. Chasteigner de La Roche-Posay, évêque de Poitiers, *B.S.A.O.*, 1955.

³⁵ J. SALVINI, *op. cit.*, p. 300.

³⁶ *ibid.*

CORPUS DES INSCRIPTIONS

1) Foy

*Espera(n)ce
Charité*

Façade / piédroit gauche / assise 4.

- Les trois vertus théologiques.

2) *te so (u) vi*

*ene de la
mor du
jugem(e)nt
du paradi
et de l'enfer*

Façade / piédroit gauche / assise 4.

3) *iesus*

Façade/imposte gauche.

4) *maria*

Façade/imposte droite.

5) 1613

Façade / piédroit droit / assise 2.

- Date figurant en 7, gravé verticalement sur le jambage.

6) 1613

*domus mea
domus orat
ionis est
luc 19
siret*

Façade / clé

(ma maison est une maison de prière...)

Première moitié de Luc 19, 46, suggérant la seconde : ... « et vous en avez fait un repère de brigands ».

7) *ie fu ru*

*yne l a (n) 15
69 erf (et refaite ?) 1613*

Façade / pignon

- La date 1569 contredit celle de 1567 plusieurs fois mentionnée.

- L'inscription figure sous un relief peu lisible (têt entre deux chandeliers ? sous arcade ?...) remployé un peu plus haut.

8) *ie fus ruy*

*par les her
di ruyne to
et remise en
p(ar) la piete de
qui ont paye
efait la som e de
l a(n) 1613 lou*

nec l a(n) 1567

*eticques ie
ut a fait
bo(n) estat
s caholiqu (es)
pour cet
12 ce(n)s li(vres)
a(n)ge a dieu*

Transept / pile nord-est / angle sud-est / assise 4.

- L'inscription occupe les deux parements (E et S) de la pierre.

9) 1567

Chœur / pile nord / face est / assise 5.

- Rappel de la date mentionnée dans l'inscription 8.

10) *puisque lesquif de tempeste*

*agité
en ceste mer semble tendre
au naufrage
il faut tacher xpians rompre
l orage par patience en nostre
adversité il ne faut point
contre dieu irrité
caler le voile et perdre le
courage il fait cherchans
au ciel nostre partage
faire vertu de la neccessité
poursuyvons donc la péni
ble montée par le travail
hors du chemin battu
on monté asés*

Transept / pile nord-est / colonne engagée ouest / assises 5 et 6.

Puisque l'esquif, de tempête agité,
En cette mer semble tendre au naufrage
Il faut tâcher, croyants, (de) rompre l'orage
Par patience de notre adversité.
Il ne faut point, contre Dieu irrité,
Caler la voile et perdre le courage,

Il faut, cherchant au ciel notre partage,
Faire vertu de la nécessité.
Poursuivons donc la pénible montée
Par le travail hors du chemin battu.
On monte assez...

- Sonnet en décasyllabes inachevé.
- SALVINI ne lit pas le début du dernier vers.

11) le 21 et 22 I'
fbv 1615 to(m) b(a)
quantité d'nei
ges quelles
avoint de poi
comunema
nt 3 pieds et
et aleurs 5 à 6
p.

Transept / pile sud-est / angle nord-ouest / face nord / assise 3.

Le 21 et 22 février 1615, tomba (telle) quantité de neige, qu'elle avait communément une épaisseur de 3 pieds et, par endroits, 5 à 6 pieds.

- SALVINI commet plusieurs erreurs.

12) saint
anthoi

Transept / pile sud-est / colonne engagée ouest / assise 5.

Saint Antoine

- L'inscription pouvait correspondre à une statue ou un tableau.

13) O huberte
sa(n)ctissime
defende nos a
lupo rabiae
coevientis

Transept / pile sud-est / colonne engagée ouest / assise 3.

O très saint Hubert

Protège nous de la rage

Du loup dévastateur.

Très tôt, St Hubert est invoqué contre la rage ; faut-il voir dans cette inscription l'expression d'une crainte vivace des loups, encore présente à Leignes au début du siècle (?), ou l'assimilation loups-Huguenots ?

14) dine advis de st paul
ie scay bien (dit il) 'queaussi

tost que ie seray party les loups
ravissans entreront au
par cet ne pardonneront pas
au troupeau : et s'esleveront
d entre vous ge(n)s q(ui) dirint des
mauvais p(ro)pos pour debaucher
et tirer a leur suite les moins.
Rusez. partant veillez y

Transept / pile sud-ouest / colonne engagée nord / assise 5 et 6.

Référence : Actes 20 - 29, 31.

15) ie te conseille de fuyr toutes
curieuses et prophanes
nouveautés de voix qui
tendent a impiété car la parole
des hereticques ronge com
ga(n)grene a cause que ils se sont
s le e
escartez. Toutefois
fondement de dieu dem(e)ure ferm
stz paul 2. tim 2

Transept / pile nord-ouest / angle nord-ouest / face nord / assise 3.

- Paragraphe de 2 tim. 2, 16, 17 et 19, librement appliquée aux hérétiques.

16) 2 ; sai(n)ct pierre 2.
ie ne scay quels maistres
de mensonge qui ne sont
levez et ont introduit
des sectes de perdition et ont
falsifié es epistres st
paul, voire les trad(it)ions
evangelicques.

Transept / pile nord-ouest / colonne engagée sud / assise 5.

- Paraphrase extrêmement libre de 2 pierre 2, 1 appliquée aux Huguenots.

- Le reproche fait aux hérétiques est assez comique compte tenu du procédé utilisé.

17) filii homiu(m) (erv ?) entes
erraveru(n)t et dereliqueru(n)t
pactu(m) tuu(m) incend(e)ruent
sa(n)stuariu(m) tuu(m) igni
altatia tua destrueru(n)t
sacerdotes tui occideru(n)t
gladio. a(n)no d(omi)ni 1567

Transept / pile nord-ouest / colonne engagée sud / assise 3.

Les fils des hommes, destructeurs (?)

Se sont égarés et ont délaissé ton pacte (=alliance) ; ils ont incendié ton sanctuaire ont détruit tes autels et occis par le glaive tes prêtres, l'an du seigneur 1567.

- Nouvelle allusion à la destruction de l'église en 1567.

- Possible référence à un texte de l'Ancien Testament. Ps. 74 – 7 sur le sac du Temple.

18) a l eglise

militante

so(n)net

(;). *son bien*

humble fils

SIRET +

cure 1958

amoureuse xytu tour si bien

symente(e) pourquoi crains tu

des vents les despitieux adbois

et les tohrens des eaux qui s e(n)fle(n)t

ta(n)t de fois' redoublans leur fureur

gra(n)dement cogitée (regarde que tu es

sur la roche plantee et que de ceste

mer et ses mutins effrois)

tu te ris et ne crains rien leurs

sifflante voix estant sur ta

valeur et merite arrestee

chaste pere bon cœur gra(n)de

est ta loyaute. et bien pl(us) en so(n)

lustre et divine beaute

le jardin me ravist ou ra(m)pe to(n)

lierre. iamais ne flestrira pele

vice abbatu et ne mourra ton os

o celeste vertu riche tu t'en

yras au celite perterre

(céleste parterre ?)

Transept / pile nord-ouest / colonne engagée est / assise 2, 3, 4, 5.

- Seul le titre est lu par SALVINI.

À L'ÉGLISE MILITANTE, SONNET

son bien humble fils, Siret, curé. 1598.

Amoureuse vertu, tour si bien cimentée

Pourquoi crains-tu des vents les dépitieux abois,

Et les torrents des eaux qui s'enflent tant de fois,

Redoublant leur fureur grandement cogitée.

Regarde que tu es sur la roche plantée

Et que de cette mer et ses mutins effrois

Tu te ris et ne crains rien, leur sifflante voix

Etant sur ta valeur et mérite arrêtée.

Chaste Père, bon cœur, grande est ta loyauté,

Et bien plus en son lustre et divine beauté

Le jardin me ravit où rampe ton lierre.

Jamais ne flétrira, pelé, vice abbatu,

Et ne mourra ton os, O céleste vertu,

Riche tu t'en iras au céleste parterre.

19) benedic d(omi)ne domu(m) ista(m) o(mn)es insidias inimici ab ea lo(n)ge repelle et a(n)geli tui in pace nos (in) ea custodiant se(m)p(er)

Porte / nord l'inscription occupe toute la longueur du chanfrein à l'exception des deux assises inférieures de chaque côté.

(Bénis, Seigneur, cette maison : éloigne d'elle tous les ennemis sournois, et que tes anges nous gardent en elle en paix à jamais).

- Formule de bénédiction d'une maison ?

20) domus

Porte nord / extérieur sommier de gauche.

(La maison).

Mot écrit de biais, devait constituer le début d'une inscription inachevée.

21) st hillere prie(.....)

l an 1593 m. olivier siret

p(..) du(?) (...) ine qui fut curé

de ceans qui fit planter les

noyers du grand e ptit semtiere

1609

Porte nord / extérieur / clé

- SALVINI lit par erreur 1693.

- La 3^e ligne est lue par lui : pr... du moine, elle est pratiquement indéchiffrable, prêtre et moine ? pasteur et moine ?...

- La première ligne est sans doute : st Hilaire, priez pour nous, l'église étant placée sous le vocable du Saint poitevin.

22) ô

bone

+ iesu

introibo

in domu(m)

tuam et

caulaud

abo te de

um salv

*atorem
meum*

Porte nord / extérieur / sommier de droite.
(O, bon Jésus, j'entrerais dans ta maison et te comblerai de louanges, Toi, Dieu, mon sauveur).

- SALVINI lit « domine ».

23) *docebo uniu
os vias tuas
ut impii ad te
conver
tentur*

Porte nord / extérieur jambage de droite /
assises 4 et 5.

(J'enseignerai tes voies aux méchants pour que les impies à toi se convertissent).

- Ps. 51-15.

24) *vous q(ui)
par icy
pa(s)ses
un pat
er un
ave po
ur le
pov
re
curé*

Porte nord / extérieur / jambage de droite.
(Vous qui par ici passez, (dites) un pater (et) un ave pour le pauvre curé).

25) *1611*

Linteau de la fenêtre nord proche du transept.
- Caractère d'apparence comparable à ceux des autres inscriptions.
- Le linteau est roman.

26) *1613 siret*

Bénitier à gauche en entrant bord supérieur.

27) *sa(n)cte
hilar(u)(s)*

Bénitier à gauche en entrant / angle abattu sud-ouest.

- Inscription figurant sous l'effigie du Saint évêque sous le vocable duquel l'église est placée.

28) *aqua +
benedicta
cta sit
nobis +
salus et
vita + amen*

Bénitier à gauche en entrant / face sud.

(Eau bénite, sois pour nous le salut et la vie. Amen).

- Dans le corps de l'inscription figurent 3 petites croix équivalentes, sans doute, à des signes de croix. On en trouvera en d'autres lieux, par exemple à la clé de l'arc brisé de la porte nord au-dessus du mot repelle (n° 20).

- Rite d'origine monastique.

29) *iesus mr
(mr = miser...?)*

Bénitier à gauche en entrant / face sud.

Figure sur le patibulum d'une croix accostée de deux écus.

30) *inri*

Bénitier à gauche en entrant / face sud.

Figure sur le titulus, en biais, d'une crucifixion.

31) *o*

Bénitier à gauche en entrant / face ouest.

- Deux inscriptions presque illisibles sur des phylactères sortant de la bouche de deux personnages agenouillés de part et d'autre de la croix.

32) *aqua b(e)nedicta*

Bénitier à gauche en entrant / face nord.

(Eau bénite).

- Figure sous un blason.

33) *+
iesus
xps fili(us)
dei viv(i)
miserer (re nobis)*

Bénitier à gauche en entrant / angle abattu nord-ouest.

(Jésus-Christ, fils de Dieu, (prends) pitié (de nous)).

34) aqua be(nedicta)

Bénitier à droite en entrant / bord supérieur.
(Eau bénite).

35) ave / maria gratia pl / ena

Est de la nef / côté sud tranche d'un socle recevant une statue.

(Je vous salue Marie, pleine de grâce).

- La dalle est un remploi, elle est sans doute intacte* et peut avoir été réemployée pour un même usage qu'à l'origine.

- Socle actuel construit par l'entreprise ARTHAUD (Pindray) en 1965, avec l'aide de compagnons bâtisseurs étrangers.

- Salutations angélique Lc 1-28.

* témoins les deux retours.

36) ave tu in mul(i)e(ribus)

Est de la nef / côté sud / tranche d'un socle recevant une statue.

(Salut tu entre toutes les femmes).

- Deux dalles chanfreinées et jointoyées portent cette inscription.

- À l'origine on a évidemment deux inscriptions différentes :

ave... salut

benedicta tu in mulieribus tu es bénie entre toutes les femmes.

- L'une est l'autre sont prises dans l'ave Maria. Lc 1-42.

37 et 37 bis) a te ei iustitia c / ora ipso

Deux blocs moulurés conservés dans la cour du presbytère.

Sens obscure.

38) iesus

Cour du presbytère / fragment de pierre d'autel (15 x 25 x 5).

Ce fragment présente également 4 croix potencées.

39) 5 croix potencées

Cour du presbytère / pierre d'autel (29 x 29).

- Cette pierre d'autel s'adapte parfaitement à l'évidement de la table portant les inscriptions 40 et 41.

- La gravure s'apparente à celle des autres inscriptions, il y a lieu de considérer qu'elle est l'œuvre du curé Siret.

40) Beata viscera mari(a)e / virginis que po(rtaverunt) aeterni patris filium

Cour du presbytère / table d'autel / bord supérieur une largeur + une longueur.

(Bienheureuses entrailles de la Vierge Marie qui ont porté le fils du Père Eternel).

- Le mot « portaverunt » est illisible.

- Communion du commun des fêtes de la Vierge, Missale Romanum.

41) sancta maria mater dei or(a) p(ro) nobis nunc et in h(ora...).

Cour du presbytère / table d'autel / tranche, devant.

(Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, maintenant et à l'h(eure de notre mort).

- La hampe du p forme une croix.

- L'inscription est incomplète, elle se prolongeait peut-être sur le côté droit.

- Fin de l'Ave Maria.

42) I H S

162 (?)

siret

Cour du presbytère / fragment genre support de vasque / angles abattus.

- L'éclatement de l'angle a fait disparaître le dernier chiffre de la date.

- Les lignes sont séparées par des feuillages.

- La date est soulignée.

43) sancte anthone ora pro nobis be(?)

Bloc (table d'autel ?) déposé contre la façade, à droite / tranche.

(Saint Antoine priez pour nous...)

- Un bloc masque la fin de l'inscription sur une faible longueur.

44) o vous p(re)b(st)re de ce grand dieu de gloire en lui offrez le sacrifice de prieres pour moi ie vo(us) suplie siret

curé 1614.

Bloc (table d'autel ?) déposé contre la façade, à droite / chanfrein.

45) *habetes..... vlyp..... charitatis*

Bloc (table d'autel ?) déposé contre la façade, à droite / bord supérieur, une largeur + longueur.

- Presque illisible.

46) *iesus*

Croix de l'ancien cimetière (devant l'église) / centre.

- Gravures comparables à celle des autres inscriptions ; attribuée au curé Siret.

- Croix étudiée par : Barbier (C.), Croix Monumentales du Pays Chauvinois, Bull. SRAC, 1984 pp. 255-264.

47) *inri*

Croix de l'ancien cimetière (devant l'église) sommet de croix.

- V. n° 46.

48) *ne esse non sup(er) bu(s) iracundum no
viiv tum no(p) (er) cussore(s)*

Cour du presbytère / fragment.

- Inscriptions incomplète : Tite 1-7

(qu'il ne soit pas orgueilleux, coléreux, buveur, batailleur) = l'évêque.

- Sans doute pierre de parement remplacée.

49) *venite filii audite
me timorem d(omi)ni
docebo vos psl 33*

Façade / sommier gauche.

(venez, fils, écoutez-moi ; je vous enseignerai la crainte du Seigneur ; ps. 33).

- La source est : ps 34-12.

50) *ego mater pulchre
dilectionis et s(anc)te spei in
me gratia o(mn)is vie e veri
tatis + eccl 24*

Façade / sommier de gauche.

(je suis la mère de beauté, d'amour et de sainte espérance ; en moi toute grâce, vie et vérité. Eccl. 24).

- Inspiré de Eccl. latin 24-24, 25 manque « et timoris et agnitionis ».

51) *.....us nrs 1627 sired.*

Cour du presbytère / fragment de table d'autel ou de socle.

- Le fragment présente une mouluration simple (deux ressauts + quart de rond) ainsi que des traces de peinture (dessins géométriques simples).

- Retrouvé dans des circonstances fortuites, il avait été réemployé pour le dallage de la nef à l'entrée du transept.

52) *..... celui .. ?*

Bloc / cour du presbytère.

- Le bloc évidé, peut avoir servi à recueillir un liquide.

- L'inscription est presque illisible.

UN INÉDIT DE SAINT ANDRÉ-HUBERT FOURNET RELATIF A SAINTE-RADEGONDE-EN-GÂTINE

Une lettre autographe de saint André-Hubert Fournet, écrite quatre ans avant sa mort, existe aux archives de l'évêché de Poitiers. Comme elle avait été glissée dans le dossier « St Pierre de Chauvigny », elle a échappé aux investigations menées entre 1854 et 1920 dans le cadre du procès canonique¹, y compris lorsque, le 21 janvier 1876, on dressa la liste des écrits du serviteur de Dieu : sermons, lettres, billets, bref de tout ce qui était sorti de sa plume². Même les Filles de la Croix ne semblaient pas en avoir eu connaissance³.

Cette lettre est précieuse à plus d'un titre. En premier lieu, du point de vue de l'histoire locale, elle marque une étape cruciale dans sa longue lutte des habitants de Sainte-Radegonde-en-Gâtine⁴, qui devront attendre 1839 pour que le village recouvre effectivement son titre de paroisse. D'autre part, d'un point de vue plus général, elle témoigne des difficultés que rencontraient les réorganiseurs du diocèse de Poitiers au début du XIX^e siècle pour remédier au manque de prêtres. Enfin, elle complète la connaissance que nous pouvons avoir du saint : ses responsabilités de Supérieur d'une vaste congrégation déjà implantée dans le diocèse de Paris, d'Orléans, de Bourges, d'Angoulême, de Toulouse, de Tarbes, de Bayonne, etc.⁵, ne lui faisaient pas oublier les quelques dizaines de villageois au service de qui il s'était généreusement dépensé.

Le contexte

Sainte-Radegonde n'avait plus de prêtre résidant depuis la Révolution. Au lendemain de Concordat, les vicaires capitulaires de Poitiers avaient restructuré le diocèse en comptant sur le dévouement des curés voisins pour assurer, autant que possible, le service des paroisses sans pasteur⁶. C'est ainsi que Sainte-Radegonde fut d'abord desservie par un prêtre de Maillé, non l'abbé Fournet lui-même, mais un vicaire l'abbé Guillé (1812-1815), puis l'abbé Chaigneau (1818-1819) ; chacun d'eux avait aussi la charge de La Puye et de Cenau⁷. Dès ces années-là, l'abbé Fournet fit de fréquentes visites dans ces trois paroisses qu'il avait secouru maintes fois pendant la Révolution⁸.

L'installation d'un curé à La Puye, à la fin de 1819, ne changea pas grand-chose à Sainte-Radegonde : les abbés Mathé (1819-1824) et Berthon (à partir de 1824) n'y allaient qu'en visite. L'abbé Fournet vivant depuis 1820 à La Puye, où la maison-mère de sa congrégation venait de s'établir, les villageois de Sainte-Radegonde le revoyaient plus souvent. Mais ce n'était là, semblait-il, qu'une solution d'attente, car le trajet entre les villages, s'il paraît maintenant agréable aux promeneurs un jour d'été, représentait beaucoup de fatigue en un temps où les chemins étaient à peine tracés et pour qui se voyait contraint de les parcourir plusieurs fois par semaine. À quoi s'ajoutaient les courses imprévues, à toute

¹ Les pièces originales de ce procès (dépositions des témoins, relations de miracles, inventaire des écrits) sont réunies en deux énormes dossiers conservés aux archives de l'évêché ; une copie en fut envoyée à Rome. Sur le déroulement de l'enquête, voir DEODATA (pseud. de sœur MARGUERITE-SAINT-HONORAT), *La Puye, sont prieuré de Fontevristes, sont couvent de Filles de la Croix*, Poitiers, s.d. (1920), p. 232-331 ; et, plus complet, J. SAUBAT, *André-Hubert Fournet*, Tarbes, t. 2, 1925, p. 542-546, qui s'appuie tout au long de l'ouvrage sur les comptes-rendus des 129 sessions du procès informatif (1867-1870) et sur les 280 séances du procès apostolique (1882-1891).

² Déjà J. SALVINI avait signalé en 1952 l'existence d'autographes de l'abbé Fournet aux archives départementales de la Vienne, concernant l'administration de la cure de Maillé et pareillement ignorés des enquêteurs canoniques (*Saint André Hubert Fournet dans sa cure de Maillé, d'après les documents inédits*, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, t. 2, 1952, p. 16-20).

³ En tout cas, la lettre ne figure pas dans le *Recueil des lettres de Saint André-Hubert Fournet*, s. 1., 1969, 264 p., ouvrage hors commerce, réservé à l'usage des Filles de la Croix ; voir mon étude « A l'écoute de Saint André-Hubert Fournet », dans *Eglise en Poitou*, 1984, p. 281-283, 297-300.

⁴ Petite agglomération de maisons paysannes autour de l'église du XV^e siècle et d'un presbytère du XVIII^e, à 4 km à l'ouest de La Puye. La commune d'une superficie de 1280 ha, compte aujourd'hui moins de 200 habitants.

⁵ *Saint-André Hubert Fournet, vies et œuvres*. Préf. Ch. SOLOTTI, Milan, 1933, p. 126.

⁶ Voir texte de la circulaire dans Marquis de MOUSSAC. *Un prêtre d'autrefois, l'abbé de Moussac, vicaire général de Poitiers*, Paris, 1911, p. 392-393 ; en 1816, sur 735 paroissiens, 380 étaient sans pasteur (p. 195). Sur l'ensemble de la question, voir E. BONLAY, *Considérations sur l'histoire de la paroisse rurale sous le Concordat de 1801*, dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. 29, 1938, p. 409-421.

⁷ DEODATA, *op. cit.*, p. 353.

⁸ *Ibid.*, p. 347.

heure du jour, pour assister malades et agonisants dans les fermes isolées. On se demande d'ailleurs comment l'abbé Fournet trouvait la force de sillonner ainsi la campagne, souvent à pied, par tous les temps... Il secondait en outre le curé de Paizay-le-Sec, presque aveugle⁹. De provisoire qu'elle avait paru en 1820, la situation durait depuis dix ans.

Or, au moment où il prend la plume pour écrire d'une main tremblante la lettre qu'on va lire, l'abbé Fournet va sur ses 78 ans. Une activité débordante et une ascèse impitoyable l'ont usé à l'extrême. Les gens qui l'ont rencontré à l'époque nous ont conservé de lui l'image d'un homme épuisé, voûté, très amaigri, à la démarche difficile, aux yeux doux et bons¹⁰. Il suffit d'examiner l'écriture laborieuse, si émouvante, de la lettre en question ; c'est l'écriture d'un vieillard frêle, qui n'y voit plus ; cela n'empêche pas l'homme de savoir ce qu'il veut ni de dire tout net ce qu'il pense, tout en acceptant d'avance la décision que prendra l'évêque.

Une solution se présentait : unir Sainte-Radegonde à la cure de Chauvigny. Presque en même temps, François Louis Taury, curé de Saint-Pierre de Chauvigny, déclaré par écrit à l'évêché qu'il y était tout disposé¹¹. Sans doute eut-il vent de l'opinion négative de l'abbé Fournet, car il termina sa lettre en se disant navré à l'idée de blesser la susceptibilité du curé de La Puye et de l'abbé Fournet.

En effet, celui-ci ne pouvait pas envisager de sang-froid l'union de Sainte-Radegonde à Chauvigny. Ici apparaît la bonté du saint. Il repoussa une solution qui aurait obligé les villageois à faire 15 km aller-retour pour assister aux offices, distance encore plus considérable que s'ils avaient dû aller à La Puye. De plus, la réunion à Chauvigny équivalait à une suppression pure et simple de la paroisse de Sainte-Radegonde ; or, les villageois s'étaient échinés à restaurer leur petite église, dans l'espoir qu'un jour, enfin, un prêtre viendrait vivre parmi eux.

Plus encore, et là nous percevons un extraordinaire esprit de foi, l'union à Chauvigny signifiait une capitulation devant les difficultés du moment. Certes, les prêtres manquaient, et peu de paroisses vacantes pouvaient prétendre pourvoir à la subsistance d'un pasteur ; mais, aux yeux de l'abbé Fournet, ce n'était pas une raison suffisante pour désespérer. Plutôt que de capituler comme tant d'autres devant une situation objectivement décourageante, il a un sursaut de confiance et de bon sens ; pourquoi ne pas rééquilibrer les paroisses de Sainte-Radegonde et d'Archigny, en enlevant à celle-ci trois hameaux que l'on ferait relever de celle-là ? Ainsi l'avenir de Sainte-Radegonde ne serait-il pas condamné.

La lettre inédite

Voici cette lettre¹². Elle est adressée « A Monsieur l'abbé Lambert¹³, vicaire général, Supérieur de la Mission, prédicateur du roi, maison de la Mission, à Poitiers ».

Monsieur et très honoré Supérieur ;
L'église de Sainte-Radegonde est éloignée de plus de deux lieues de poste¹⁴ de Chauvigny, quoique trois villages de cette paroisse n'en soit éloignés que d'une grande lieue. Cette église est environnée de très gros villages éloignés de plus d'une lieue d'Archigny, leur paroisse, qui réclament leur union à Sainte-Radegonde, laquelle union composerait une paroisse de plus de 120 âmes, dont un grand nombre sont privées d'assister au service en raison de l'éloignement des lieux. C'est donc une succursale qu'il faudrait à Sainte-Radegonde, au lieu d'une réunion à Chauvigny, d'autant mieux que les paroissiens ont fait de grands sacrifices pour mettre l'église en bon état et procurer les vases sacrés nécessaires, et qu'ils sont disposés à tout sacrifier pour avoir un presbytère. Dans l'impossibilité d'une succursale, la réunion à Chauvigny ne remédiera point au abus¹⁵, elle les palliera pour quelques¹⁶ et les augmentera pour la majorité. Quoi qu'il en soit de mon opinion, je déférerai toujours à ce qu'il plaira à Sa Grandeur¹⁷ ordonner,

⁹ SAUBAT, *op. cit.*, p. 411.

¹⁰ *Ibid.*, p. 403.

¹¹ L'original est aux archives de l'évêché, dossier « St-Pierre de Chauvigny ». Trois ans plus tard, le P. Fournet appellera l'abbé Taury à lui succéder à la tête de la congrégation des Filles de la Croix.

¹² Orthographe modernisée et ponctuation rétablie.

¹³ Originaire du diocèse de Coutances, l'abbé Lambert avait formé en 1818 une compagnie de prêtres missionnaires voués à l'évangélisation des campagnes du diocèse de Poitiers (MOUSSAC, *op. cit.*, p. 377 s. ; J.-M.-U BEDUCHAUD, *Les principaux événements religieux accomplis dans le diocèse de Poitiers depuis le Concordat de 1801 jusqu'à nos jours*. Poitiers, 1909, p. 8-9).

¹⁴ La Lieue de poste = 3,9 km.

¹⁵ Entendre « abus » comme dans la lettre CXXXIII (Recueil... *op. cit.*, note 3, p. 200) : non pas excès, mais défaut de vie sacramentelle.

¹⁶ Lapsus pour « quelques-uns »

¹⁷ Mgr Jean Baptiste de Bouillé, évêque de Poitiers (1819-1842).

ST-HILAIRE DE TOULON : LE DÉCOR SCULPTÉ DE LA FAÇADE

Le silence des textes laisse dans l'inconnu les origines et la construction de l'église St-Hilaire de Toulon, annexe, semble-t-il, de l'église de Salles, et dont il n'est pas fait mention avant le début de XV^e siècle¹. L'édifice, attachant et modeste, a été peu étudié², et les représentations photographiques que l'on en donne sont rares. Malgré les remaniements qu'il a subis, il continue de séduire par les irrégularités mêmes qu'il présente, son chevet tourné vers la pointe aval de l'île des Dessous, fatras végétal dont un étroit bras de la Vienne les sépare, et par sa façade aux décor énigmatique que l'ombre des marronniers, dans l'après-midi, vient parfois velouter.

Le crépi dont elle est couverte rend impossible la lecture archéologique de la façade. N'en émergent qu'un bloc sculpté inséré dans le pignon et, au niveau du sol, le triptyque de l'entrée, la porte s'ouvrant sous une archivolt à triple tore retombant sur les larges tailloirs de deux chapiteaux engagés à trois faces. Le raccordement difficile avec les arcades aveugles latérales montre que l'entrée n'a pas été épargnée par les remaniements.

Au sommet du pignon, entre l'ouverture éclairant la tribune et le clocher depuis peu restauré, soit à 6 m du sol environ, apparaît un bloc carré³ taillé en cuvette – un rebord est conservé –, où l'on distingue un personnage fortement érodé. Nimbé, il se tient assis sur un siège figuré par une ligne en faible relief reposant sur quatre pieds extrêmes (ceux du devant) se prolongeant de montants élevés. Le personnage a les bras écartés, pliés en V, et sa main gauche se pose sur le montant du siège tandis que la droite est levée. Ses jambes courtes, à demi fléchies, reposent sur un marchepied trapézoïdal. Ses traits ne sont plus discernables. On reconnaîtra tout de même un Christ en majesté bénissant, thème commun dans l'art chrétien⁴. C'est peu que de qualifier l'œuvre de malhabile : l'occupation de l'espace est sommaire, pauvres sont les modèles, et ce qu'il faut bien considérer comme un souci de la perspective se traduit de manière fort peu évoluée.

Les blocs sculptés insérés dans un plan vertical ne sont pas rares dans l'art des XI^e et XII^e siècles. Quoique la datation de ce Christ soit délicate, c'est dans cette période qu'il faut le situer. On pourra le rapprocher des remplois visibles de la collégial St-Pierre de Chauvigny (parapets des chapelles rayonnantes), du Christ de Sainte-Radegonde⁵, mais aussi et surtout, par la place qu'ils occupent, des blocs sculptés de Bouresse, Glénouze de Gençay. Traité en trois éléments juxtaposés, le sujet est très différent à Bouresse où seule la taille en cuvette et la localisation autorisent le rapprochement. Même thème à Glénouze, en revanche, où le bloc, de forme circulaire, se trouve toutefois à la pointe du pignon, le personnage du Christ étant traité de manière très différente. La parenté n'est guère facile à établir avec Gençay, où le bloc, de dimension comparable, règne au-dessus de l'archivolte de la porte, trop mutilé, malheureusement, pour permettre une comparaison sérieuse : on notera qu'un marchepied se discerne à Gençay.

Au niveau inférieur et à gauche, sous un tailloir présentant des cabochons grossiers en forme de cônes pyramidaux, deux lions s'affrontent. Leurs poitrails se touchent ainsi que leurs pattes antérieures, deux levées sous le tailloir, deux posées sur l'astragale torique. Les arrières-trains se retournent, au prix d'une torsion vers l'intérieur, saisi dans l'espace comme par un instantané. Les queues repliées entre les pattes, viennent fouetter les flancs, attitude fréquemment représentée depuis la fin du XI^e siècle⁶. Les corps et les cous sont fortement allongés, les têtes occupant les angles de la corbeille⁷. Comme c'est souvent le cas dans les représentations de ce type, le pelage n'est pas figuré⁸, pas plus que la crinière⁹. Le faciès,

¹ Parrochie de Toulon (1404) ; Sct Hillaire de Toulon (1549) L. RÉDET, *Dict. topographique...*

² R. CROZET, *Dict. des églises de France, Poitou Saintonge Angoumois*, art. « Salles-en-Toulon », Paris 1967. Notice très approximative.

³ 0,35 m de côté environ.

⁴ sur ce sujet : biblio. 13 p. dact. Poitiers 1956 C.E.S.C.M.

⁵ Voir notamment : M.T. CAMUS, Le personnage sous arcade dans la sculpture sur dalle du Poitou roman ; premières expériences ; in *Romanico padano - Romanico europeo*, Parme, 1980 p. 369-379.

⁶ M. IGARASHI-TAKESHITA, *Le thème du lion dans la sculpture romane en Poitou*, TH, 30 cycle, Poitiers, 1975 p. 288.

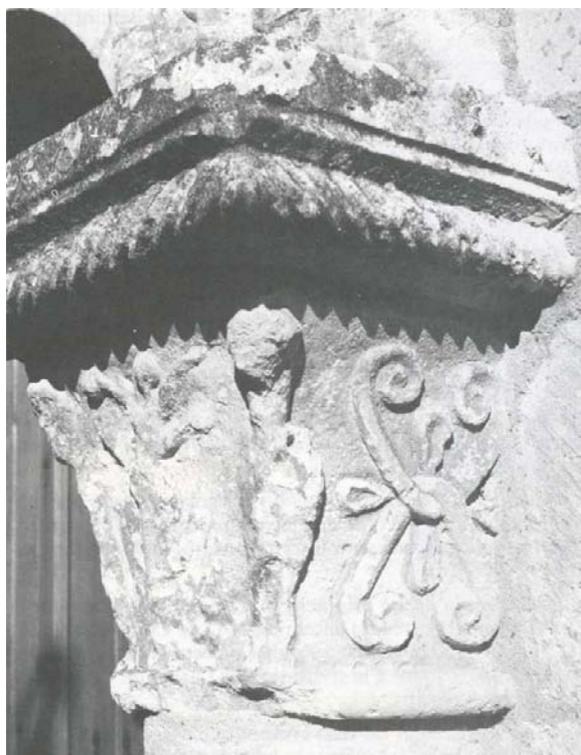
⁷ Développé par A. TCHERIKOVER, La sculpture architecturale à Parthenay le Vieux, *B.S.A.O.*, 3^e t. 1986, p. 503-513.

⁸ I.T., *op. cit.*, p. 289.

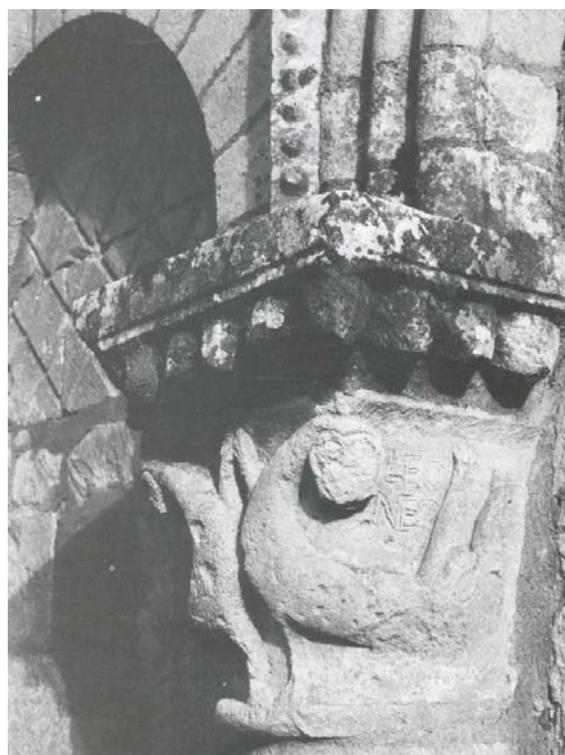
humanoïde, écrasé, est traité selon un mode très commun ; une sorte de chevelure descend en pointe sur le front, les oreilles sont pointues et dressées, et les yeux sont ceux d'un homme. Malgré les mutilations, on devine un nez droit, suivant l'angle de la corbeille. On peut supposer les gueules dépourvues de dents et les lèvres supérieures traitées en accent circonflexe, à la manière d'une moustache¹⁰.

Une inscription, sur la partie droite de la corbeille, près de la tête du premier lion, peut intriguer. Les lettres LEO et NET sont gravées sur deux lignes en traits parallèles, la barre du T étant curviligne. Une inscription LEONNES apparaît à Parthenay-le-Vieux¹¹, mais on comprend mal ce LEONET fautif dont la médiocre gravure a été réalisée au moyen d'une pinte métallique de fortune, la barre de T faisant en outre penser à un repentir de graveur. L'inscription n'est pas retenue dans le Corpus des Inscriptions de la France Médiévale, elle est sans doute un travail tardif, dont le but échappe, réalisé par un lettré.

M. Igarashi-Takeshita inclut ces lions dans un groupe rassemblant Notre-Dame et St-Pierre de Chauvigny, Usson, Civaux et St-Maurice-la-Clouère¹².



Scène de péché originel



Les lions affrontes

Les caractéristiques présentées, et notamment cette grande souplesse dans les formes, permettent d'avancer une date les rapprochant de St-Pierre, soit légèrement postérieure à Parthenay-le-Vieux, ce qui situerait les lions de Toulon dans les premières décennies du XII^e siècle, cette prudente impression paraissant nécessaire.

Compte tenu de la fréquence du thème et de sa diversité, il est également malaisé de donner un sens certain aux représentations de lions. Si l'on considère que les animaux de Toulon ont été débarrassés de leurs attributs menaçants (même leurs pattes sont celles de bovins !), et si l'on songe à associer les deux chapiteaux de l'entrée, on ne pourra qu'évoquer le thème multiséculaire des gardiens d'apparat postés à l'entrée du temple.

⁹ Comme à Doussay, St-Pierre de Ch. etc. *ib.* p. 282.

¹⁰ *ib.* p. 284-5, commun au XII^es.

¹¹ TCHERIKOVER, *op. cit.*, fig. 6.

¹² *op. cit.*, p. 165 représentation très proche à Montierneuf (entrée de l'absidiole sud).

À droite, sous un tailloir dont la partie chanfreinée est ornée d'un cordon, la corbeille, très érodée, présente une scène de péché originel aisément identifiable. Au centre, on distingue l'arbre de la connaissance du Bien et du Mal qui porte, au bout de ses cinq branches, cinq fruits ronds. Autour du tronc, s'enroule le serpent tourné vers Eve, à droite. Eve et Adam occupent symétriquement les angles de la corbeille ce qui est la règle et adapte parfaitement la scène au champ offert par le chapiteau¹³. Leur attitude étriquée est conforme à la situation (l'avant et l'après de la faute sont ainsi représentés) ; la proportion tête corps est proche de un demi. Tout à fait à droite, deux motifs en V se croisent pour former un X dont les branches se recourbent en volutes, chaque angle étant meublé d'une feuille grossière. Sur la face gauche, une colonne avec un épaississement à la base et un autre au sommet figurant un chapiteau, porte une forme concave ornée de sept losanges ou fusées. Il pourrait s'agir, très stylisé, de l'arbre de la vie, second arbre mentionné au jardin d'Eden¹⁴.

En observant avec soin la droite de la corbeille, de préférence sous un éclairage rasant, on peut distinguer l'inscription EVA. À gauche, près d'Adam, un A de type médiéval apparaît plus nettement, rappelant le mot LEONET qui lui fait face. Il faut juger tardives les inscriptions qui manifestent toutefois une volonté d'archaïsme.

Moins fréquent que le lion, mais plus spécifique, le péché originel est abondamment représenté dans l'art roman. Rappelons simplement ce chapiteau à l'entrée du chœur de N.-D. de Chauvigny (début XII^e), ou Eve saisit le fruit, et le emploi du haut moyen âge visible à Pouillé où seul le serpent figure¹⁵. La présence de deux arbres est déjà plus rare (N.-D.), quand la stylisation de l'arbre de vie, je n'en connais pas d'exemple dans la sculpture romane des environs.

Cette scène et les deux lions qui lui font pendant revêtent un sens symbolique assez clair ; il convient de fuir le péché, d'entrer dans le monde protégé de la Grâce sous la bénédiction du Christ (« je suis la porte »). À s'en tenir là, le frontispice, puissant et simple, s'avère très cohérent.

Le faux tympan de gauche est composé de six blocs sur lesquels on a gravé des lignes se croisant pour former des carrés posés au sommet. Plus problématique est le faux-tympan de droite. Il se compose de trois blocs, seul le bloc central est sculpté¹⁶. Deux personnages masculins apparaissent en moyen relief. L'homme de gauche ne repose pas sur la base du tympan, il tient horizontalement et à mi-hauteur une masse ou maillet dont le manche présente une restauration maladroite ; il est vêtu d'un biaux à la taille légèrement marquée ; les jambes sont écartées, les pieds en position divergente ; le faciès est grossier, la chevelure traitée en calotte sans que l'on puisse trancher pour attribuer ces formes médiocres à l'ancienneté de l'œuvre ou à la maladresse technique de son auteur.

Le personnage de droite ressemble beaucoup au précédent. Sa courbe montre également une découpe en U au niveau du cou, il présente comme lui un nimbe crucifère. D'une stature un peu plus élevée, il pose son pied gauche sur un monticule. La jambe droite est levée ; la main, tenant quelque objet aujourd'hui disparu est posée sur le genou. Le bras gauche pend le long du corps. Deux lignes, visibles sur la cheville gauche suggèrent un carcan.

Les deux protagonistes sont séparés par un pentagramme formé d'un ruban fermé de deux centimètres de large. L'étoile en tant qu'astre est assez commune dans l'art chrétien (bergers, mages...), elle est plus rare comme ornement. On citera la belle étoile à cinq branches de St-Savin-de-Lavedan, particulièrement soignée, et, plus près, celle du chœur de Châtillon-sur-Indre.

Les personnages ne rappellent de manière évidente aucune scène de l'hagiographie. Faut-il évoquer saint Hilaire – l'église est placée sous son vocable – enfonçant un pieu pour christianiser un territoire lors de son exil dans l'île de Gallinaria ? Faut-il chercher du côté de saint Léonard, libérateur de prisonniers, dont le culte plutôt circonscrit au Limousin, aurait à l'instar de celui de saint Sylvain¹⁷, été répandu dans la vallée de la Vienne par les bateliers ?

¹³ Rappel de l'art perse ; L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, 1956.

¹⁴ *Lexicon... art.* Baum.

¹⁵ Citons encore Ste Radegonde, N.D. La Grande. Le thème, souvent en façade, échappe parfois au réalisme.

¹⁶ h : 0,75 m env. ; l : 0,60 m env. ; la partie supérieure est arrondie suivant la ligne de l'arc.

¹⁷ L. RACINOX, Saint Sylvain, son culte et ses légendes in *Le Picton* n° 51, p. 24-33. Le culte de saint Léonard se répand à partir de la fin du XI^e, il est plutôt représenté brandissant des fers.



Le faux-tympan



Le Christ bénissant

Faut-il voir un rapport quelconque avec St-Savinien de Melle¹⁸ où une métope de la façade montre une scène assez comparable et tout aussi énigmatique associant un homme brandissant une masse et un estropié ? L'homme au maillet est fréquent notamment dans la sculpture romane de Saintonge, l'estropié ne

¹⁸ H. LE ROUX, Recherches sur l'église Saint-Savinien de Melle ; *B.S.A.O.*, 4^e T., 1963, p. 251-303.

l'est pas moins, mais il est rare de les trouver réunis. Faut-il suggérer les noms de Tubalcain, forgeron biblique, de Vulcain, maître des métaux et estropié célèbre, su Sukellos, le dieu au maillet gaulois¹⁹ ? Rien de tout cela n'apporte une réponse satisfaisante.

Il est exclu que l'on ait affaire à un remploi antique, car les nimbes offrent un net relief ; rien, d'ailleurs ne peut expliquer ces deux nimbes crucifères qu'un artiste médiéval n'aurait attribués qu'au Christ, sinon l'hyper-christianisation tardive (contemporain des inscriptions ?) d'une scène qui n'était déjà plus comprise.

L'état des autres personnages de la façade n'autorise guère les comparaisons stylistiques. Un vague rapprochement peut s'établir avec les chapiteaux surmontant les contreforts colonne de la petite église de la Chapelle-Morthemer, peu éloignée, ces corps trapus, ces visages rudimentaires étant, au vrai, communs à bien des œuvres peu évoluées appartenant à toutes les époques.

Une dernière hypothèse, audacieuse, mérite d'être examinée²⁰. Saint Syméon, l'un des saints Stylites, est célèbre pour les mortifications variées et contreversées qu'il s'est infligé et dont la moindre n'est pas d'avoir vécu de longues périodes au sommet d'une colonne, d'où le nom de Stylite²¹. Volontairement retenu au pied par une chaîne, il céda aux pressions des autorités et se fit débarrasser de celle-ci par un forgeron qui découvrit – détail sordide – d'énormes punaises sous le carcan. Il s'installa dès lors sur sa colonne, le confort très relatif de son nouveau domicile lui provoquant, au pied et à la cuisse, des ulcères abominables. Le rapprochement avec Toulon est troublant ; les deux épisodes y seraient confondus en une scène, la colonne étant grossièrement stylisée²². On ne connaît qu'une représentation de saint Syméon en Poitou ; il s'agit d'un fragment provenant de l'hypogée de Mellebaude, à Poitiers, qui prouve, à l'appui des textes, que le culte des Stylites était répandu dans la Gaule du haut moyen âge²³. À l'époque romane, en revanche, ce culte a pratiquement disparu dans la Chrétienté.

Un Syméon à Toulon soulèverait les innombrables questions que l'on imagine ! Il inclinerait soit à vieillir ce qui serait bien un remploi, soit à prolonger la durée du culte Stylites. Pourquoi ne pas imaginer alors, aux confins du roman historique, le vicus de Toulon²⁴ précocement christianisé à l'exemple de Civaux, devenir centre cultuel non négligeable, se voir délaissé pour Salles après l'époque romane pour retrouver tardivement sa population ? Séduisant, mais....

On peut considérer que les chapiteaux de Toulon fournissent un élément de datation fiable (après 1100). Selon une première hypothèse, Christ bénissant et faux-tympan en seraient, à peu de chose près, contemporains mais par forcément de la même main. Selon une seconde hypothèse, le faux-tympan, de provenance indéterminée, serait un remploi du moyen âge. Inscriptions et croix gravées des nimbes sont des ajouts tardifs.

Quoi qu'il en soit des problèmes quasi insolubles qu'elle soulève, par-delà sa technique peu achevée, la façade de Toulon contribue pour beaucoup au charme d'un édifice certes mineur, sans doute dédaigné parce que trop à l'écart des voies maintenant les plus fréquentées, mais que tout amateur d'art se doit de connaître et d'aimer.

C. BARBIER

¹⁹ M. CHASSAING, Sur un bas-relief poitevin de tradition celtique, in *bull. soc. pré. fr.*, 1978 ; p. 286-8. Thèse reprise dans un ouvrage posthume. Description et interprétation extrêmement contestables.

²⁰ Je remercie B. Decron de m'avoir suggéré cette piste.

²¹ sur les Stylites : H. DELEHAYE, *Les Saints Stylites*, Paris, 1923. DOM CABROL, DOM LECLERCQ, *dict. arch. chrét. et de lit.*, T. XVII, Paris 1953, art. « Stylites ».

²² même stylisation sur un relief en os du musée de Berlin (cf n. 23). L'étoile complétant la scène s'explique également.

²³ V. H. ELBERN, Le fragment de Saint Syméon à l'hypogée de Poitiers, *B.S.A.O.*, 4^e T., 1967, p. 255-266.

²⁴ V. C. RICHARD, *Occupation du sol gallo-romain en Pays Chauvinois*, Chauvigny, 1986.

CARRIERS ET TAILLEURS DE PIERRE ITALIENS À CHAUVIGNY

Depuis 1981, une « commission carrières » a été créée au sein de la M.J.C. de Chauvigny. Elle a pour but de regrouper le maximum de renseignements concernant l'histoire et les techniques des carrières de Chauvigny, Jardres, Lavoux et Tercé, et la vie des hommes qui y ont travaillé et qui y travaillent encore.

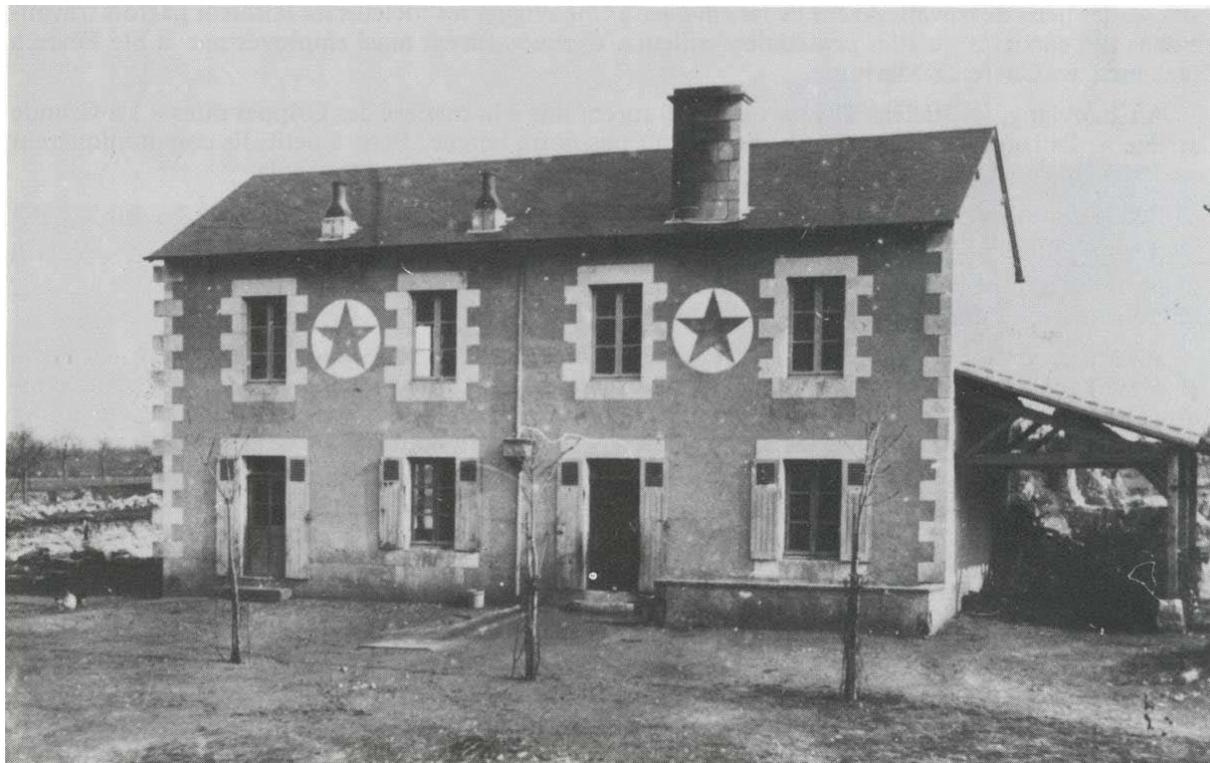
Le présent article est la synthèse des éléments recueillis à ce jour sur l'immigration des Italiens à Chauvigny. Il se veut un point de départ pour une étude plus approfondie. Tous ceux qui pourront nous apporter des éléments d'information, des documents d'époque (cartes de séjour, cartes d'identité, cartes de travail, documents de naturalisation, photos, etc.) sont invités à se faire connaître auprès des membres de la commission. Toute observation sur le contenu de ce texte sera également prise en compte.

Pendant la guerre de 1914-1918, les effectifs dans les carrières de la région avaient été réduits à cause de l'appel sous les drapeaux de nombreux carriers et tailleurs de pierre. Beaucoup ne revinrent pas. Après la guerre, vers 1920, la demande de pierre a été plus importante.

Les carriers de Chauvigny et des environs s'étaient aussi montrés plus revendicatifs étant moins nombreux pour faire le travail.

Les sociétés se mirent alors à la recherche de main-d'œuvre moins exigeante venant de l'étranger. Il y eut sans doute une entente entre les divers gouvernements concernés (Italie, France, Belgique, etc.) et des Italiens, habitant des contrées très pauvres où sévissait une grave crise économique, consentirent à quitter leur pays pour pouvoir travailler. Pour cela, il leur fallait un contrat de travail fourni par la préfecture de leur région d'origine. Ces contrats, négociés par des démarcheurs, étaient prévus pour deux ans renouvelables. Plus tard, le directeur régional des Carrières du Poitou envoyait un Italien en qui il avait confiance recruter ses compatriotes pour venir travailler à Chauvigny. Ce service était assorti d'une prime de 25 F par homme plus une autre de 25 F au bout d'un an si l'homme restait.

C'est de cette manière que de nombreux Italiens vinrent travailler dans le Chauvinois à partir de l'année 1920.



La cantine des Grippes d'après un document sur plaque de verre



Dortoir a la cantine des Gripes

Ceux qui s'installèrent à Chauvigny venaient d'Italie du nord, notamment des environs des villes de Verone, Bellune, Udine, Treviso, Trente...

Les premiers arrivèrent seuls, souvent après un voyage en train de huit jours qui les conduisait par Paris sur les lieux de travail. Avant de les envoyer à Chauvigny, les sociétés les faisaient parfois travailler dans les carrières qu'elles possédaient ailleurs. Certains furent ainsi employés par la Sté Fèvre à Crazannes, en Charente-Maritime.

À Chauvigny, les Italiens arrivés vers 1920 furent mis à la carrière des Gripes dites « La Grande Carrière ». Ils travaillaient ensemble, ne parlant pas notre langue. Petit à petit, ils communiquèrent avec leurs collègues et se mirent à apprendre le Français ou plutôt le chauvinois.

Par la suite, ils travaillèrent indistinctement dans toutes les carrières.

Pour les loger, la société Civet Pommier fit construire la cantine des Gripes qui existe encore. Il y avait un réfectoire et un dortoir sommaires qui pouvaient recevoir une quinzaine de carriers. Cette cantine était tenue par Monsieur Costa lui-même Italien.

À Artiges, ils ont été installés dans des dépendances de la ferme que la Société Fèvre avait achetée. Ces dépendances avaient été sommairement aménagées en dortoir et cantine puis, petit à petit transformées en maisons habitables pour les familles qui plus tard ont pu les acheter. Ici, la Société prêtait un peu de terrain pour faire un jardin. Le loyer d'habitation était déduit de la fiche de salaire.

Après le travail, certains s'employaient à la ferme jusqu'à la nuit pour s'assurer un revenu supplémentaire.

Au chantier de la gare, à Chauvigny, la Société Civet Pommier avait construit une cantine et un dortoir pour les tailleurs de pierre italiens. Ce bâtiment a aujourd'hui disparu.

À Tercé, ils logeaient à la cantine sur la route de St-Julien-l'Ars. Ils étaient au moins une quinzaine. En 1920, la Société Civet Pommier a fait construire à l'extrémité du bâtiment un appentis qui a été terminé en 1921 et qui leur servait de logement.

Cette cantine était tenue à l'époque par une Italienne, Madame Bona dont le mari, boulanger dans son pays travaillait à la carrière.

Sur son carnet de 1923, Monsieur Glandy, directeur régional de la Société des Carrières du Poitou dénombre ainsi les Italiens dans les chantiers et les carrières.

		Mars	Juin
Chauvigny	Tailleurs de pierre Italiens	9	8
	Carriers Italiens	5	7
Tercé	Carriers Italiens	6	7

Aucun Italien ne figure sur les listes de Lavoux.

En décembre 1923, Monsieur Glandy note sur son carnet qu'il faut prévoir l'aménagement d'un hangar à paille pour le transformer en logement pour les Italiens.

À la même époque, il négociait le retour de carriers italiens déjà venus à Chauvigny pour une saison et l'arrivée de certains autres. Pour cela il demandait l'avis d'un Italien déjà installé. L'immigration allait s'intensifier.

Tous ces hommes arrivèrent avec rien, il leur fallait donc travailler dur pour faire face à tous leurs besoins. Aucune revendication ne leur était permise. En cas de grève, ils ne travaillaient pas mais ne devaient participer à aucune manifestation. Ils ne devaient pas non plus assister à des réunions politiques. Chaque année, le rapport du patron ou celui de la mairie pouvait interdire le renouvellement de la carte de séjour. D'autre part, au début, les cartes d'identité étaient visées tous les six mois à la mairie.

La plupart ne connaissait pas le métier de carrier, ils étaient issus de régions où l'on travaillait la terre. Très vite, ils ont appris les techniques et certains sont devenus tailleurs de pierre. Dans les carrières, ils formaient des équipes, les bricoles avec leurs compatriotes.

Un Italien arrivé à Chauvigny en 1925 nous a fait remarquer qu'il a été pendant 20 ans dans la même bricole avec un frère, le mari de sa nièce et le père de ce dernier. Après avoir été 20 ans carrier, il a été 25 ans tailleur de pierre.

Cliché non disponible

La cantine de Tercé

Au début, les Italiens n'étaient pas très bien acceptés à cause de la concurrence dans le travail. Le fait qu'ils avaient de plus grands besoins que les Français les obligeait à avoir un rendement plus important,

En juin 1923, on voit sur le carnet de Monsieur Glandy que le mètre cube de pierre était payé le même prix à tout le monde quand les conditions de chantier étaient les mêmes.

Quand ils en eurent les possibilités matérielles et financières, ils firent venir leurs familles restées en Italie, soit dans les logements d'Artiges (à peine habitables au début), soit dans des maisons louées ici ou là.

À Artiges, les familles italiennes formaient une collectivité, un véritable clan dont les différents membres, solidaires s'entendaient très bien.

L'intégration est passée par la scolarisation des jeunes. À l'école, maîtres et élèves étaient très gentils avec les enfants italiens. En général, ceux-ci conservent d'excellents souvenirs de leur scolarité.

Malgré quelques problèmes relationnels avec certains voisins, les Italiens étaient bien acceptés par la population. La situation s'est dégradée au moment de la guerre d'Ethiopie (1935), la France ayant rompu ses relations avec l'Italie. Les naturalisations étaient devenues impossibles du fait de l'absence des papiers nécessaires et aussi de l'importance de la somme demandée.

12

juin 1923

Personnel employé dans les différentes
Carrières du Centre du Poitou

		<u>Chauvigny</u>		
Carrières	Person	Duout	3	
		Mulc	4	
	Griffes	Pisouret	5 + 4 app.	
		Costa	5 (Italien)	
		Donadon	2 (Italien)	
	Jablu	Hilain	3	
		<u>22 + 4 app. = 26</u>		
Terrateurs	Griffes	11	11	
Changeurs et scieurs		7	7	
	Total		<u>44</u>	
		<u>Chantiers de taille</u>		
	Tailliers de pierre français		13	
	- it - Italiens		8	
	Touisseurs (H. Ansin)		1	
	Mouleurs		2	
	Apprentis tailleurs de pierre		6	
			<u>30</u>	

Le carnet de Monsieur Glandy André, directeur régional des Carrières du Poitou en juin 1923, faisant apparaître les ouvriers italiens.

Terre Normandoux		21
Ouvriers d'Italiens et hommes au mois		7
Carriers :		
Ancien Louis	6	
Morillon Leon	6	
Morillon Alfred	6	
Bona Dante	4 (Italien)	
Bortoluzzi	3 (Italien)	
Apprentis	4 + 11	
	29 + 11	40
Terraniers (y compris conducteurs tranchées et moles)		22
Apprenti forgeron		1
		<u>70</u>
Juin 1923		

Le carnet de Monsieur
Glandy André, directeur
Régional des Carrières du
Poitou en juin 1923,
faisant apparaître les
ouvriers italiens.

Les élèves italiens connaissaient des difficultés au moment des examens, (brevet élémentaire). Les différents concours leur étaient interdits,

Au moment de la seconde guerre mondiale, la situation s'est de nouveau dégradée ; Italiens et Français étant devenus des adversaires du fait de la guerre.

On nous a cité le cas de rarissime d'Italiens qui étaient repartis chez eux à ce moment-là pour combattre la France. La plupart restèrent. Certains ont été requis pour le S.T.O. et sont rentrés dans la clandestinité. À la libération, les situations furent régularisées par la naturalisation. À cette époque, les mariages mixtes étaient admis par tous. Les familles bien intégrées se considéraient et étaient considérées comme des familles françaises à part entière.

L'intégration s'est faite à tel point que la deuxième génération dans sa grande majorité n'a pas appris la langue de ses parents. Rares sont ceux qui sont rentrés en Italie ; ce sont, parmi les premiers arrivés, ceux qui n'avaient pas fait venir leur famille ou qui ne s'étaient pas mariés sur place. Quelques familles sont parties en Belgique ou dans l'est de la France.

Tous les autres sont devenus chauvinois à part entière. On peut citer les familles ; Andreassa, Bona, Bortoluzzi, Costa, Dal Pos, Della Banca, Lavina, Righetti, Propetto, Salvadori, Spadorotto, Spinella.

René POTHET

Nous avons pu rédiger cet article grâce aux renseignements qui nous ont été communiqués au cours d'entretiens réalisés auprès des personnes suivantes dont certaines sont aujourd'hui décédées :
MM. Andrezza Vincent, Bona Louis, Duguet René, Dumontheil René, Fouquet Louis, Neigrault Raphaël, Pironnet André, Salmonie Louis, Teillard Georges.

Les membres de la commission carrières qui ont participé à cet article grâce à leurs souvenirs personnels ou à leurs travaux de recherches sont :

MM. Claveau James, Dal Pos Jean, Gaudin Eric, Guérin Vital, Pironnet Raymond, Pothet René, Servant Georges. Vous pouvez vous adresser à eux pour apporter les documents ou renseignements qui permettront de continuer le travail sur ce thème.

Bricole : équipe de carriers (de 2 à 8 ou 9).

Sur un livre d'inventaire de la « Société des Carrières du Poitou » du 31 décembre 1880, en face des listes d'outillage, on peut lire : Bricole Rousseau ou Bricole Vrillac. Rousseau et Vrillac étaient les responsables des équipes auxquelles cet outillage était attribué.

Dans le Larousse du XX^e siècle en 6 volumes de 1928 : *Bricole* : lanière de cuir que certains ouvriers se passent sur les épaules ou la poitrine pour porter les fardeaux ou traîner des voitures : *Homme de bricole* : nom donné dans les carrières aux ouvriers chargés des transports parce qu'ils servent de bricole pour traîner les bards.

Par extension le mot bricole a désigné une équipe de carriers.

Carrière des Gripes : Carrière située à l'ouest de la route de Chauvigny à Gençay après le village de Pressec à 3 km environ de Chauvigny.

Artiges : Ferme située au nord de Chauvigny sur la rive gauche de la Vienne sur la route de Bonnes.

Cliché non disponible

TABLE ANALYTIQUE DES NUMÉROS 19 A 24

N°	Page		
		Période Gallo-Romaine	
19	12	C. RICHARD	Civaux, Ervault, le four Tabarin
20	52	C. RICHARD	Chauvigny, fouilles à la petite Noraie, 1981.
22	185	C. RICHARD	Le Gué de Sciaux
23	271	C. RICHARD	Le Gué de Sciaux
24	296	C. RICHARD	Le Gué de Sciaux
23	274	C. RICHARD	Archéologie aérienne en Pays Chauvinois
24	358	C. RICHARD	Archéologie aérienne en Pays Chauvinois
24	298	C. RICHARD	Aqueduc Gallo-Romain (Valdivienne)
19	3	C. RICHARD	Saint-Pierre-les-Églises
23	268	C. RICHARD	Saint-Pierre-les-Églises IV
24	294	C. RICHARD	Saint-Pierre-les-Églises IV
22	182	C. RICHARD et S. CAMUS	Saint-Pierre- les-Églises IV
20	88	C. RICHARD et S. CAMUS	Le pont de Jard (Bellefonds)
19	18	S. CAMUS	La borne miliaire de la rivière aux Chirets
19	20	S. CAMUS	Précision sur la voie romaine
		Moyen Age (histoire, arts)	
19	10	C. BARBIER	Les Chapiteaux de St-Pierre : les « Vautours »
20	76	C. BARBIER	Le bénitier roman de l'église St-Martial
20	86	C. BARBIER	Collégiale : les chapiteaux de la façade
22	212	C. BARBIER	Lettre de Mérimée en 1840 (collégiale)
22	207	C. BARBIER	Collégiale : les modillons du chevet
19	8	P. BOULANGER	Réparations à la collégiale (1823)
20	83	P. BOULANGER	Réparations à St-Just (1820)
20	92	S. CAMUS	Sceau trouvé à Chauvigny
22	220	S. CAMUS et P. SAILHAN	Collégiale : les marques de tâcherons
20	85	P. SAILHAN	Le château de Vaucour et la famille Taveau
23	285	J. DUGUET	L'ascendance de Guy I de Montléon
24	349	J. DUGUET	Les Sennebaud à Chauvigny
20	59	J. DUGUET	Chauvigny au XI ^e siècle
20	56	C. RICHARD	Les vicairies en Pays Chauvinois et ses alentours
		Histoire locale	
20	64	M. AUBRUN	Boisseau et boisselée (fin XVIII ^e)
20	72	C. BARBIER	Prénoms masculins en Pays Chauvinois (fin XVIII ^e)
19	7	C. BARBIER	Quatre testaments chauvinois (XVII ^e)
23	252	P. BOULANGER	La vigne à Chauvigny
20	70	S. CAMUS	Feuillets d'histoire : Charraud de Mons, Tessec
19	36	S. CAMUS	Feuillets d'histoire : Ste Radegonde, Lauthiers
20	80	S. CAMUS	Chauvigny au début de la Révolution
22	164	S. CAMUS	L'hôpital-hospice de Chauvigny
22	201	S. CAMUS	Histoire d'une commune rurale : Pouzioux
22	218	S. CAMUS	Une monnaie d'or à St-Savin
24	352	S. CAMUS	La fontaine de St-Bonnifait (La Puye)
19	26	J. DUGUET	Le fief du chapitre de St-Pierre 1566-1583
22	179	C. GARDA	L'abbé de Marcillac et le passé du musée
22	167	G. ROUSSEAU	Chauvigny - Topographie médicale (Dr Piorry 1787)
23	276	P. CHARREYRON	Le passage du roi Louis XIV à Chauvigny (1661)
21	150	P. ROGER	Autour d'une médaille (cavalcade 1883)

23	282	P. ROGER	Flons-flons à Chauvigny (1908)
21		P. SAILHAN	Cent ans de chemin de fer en pays chauvinois
23	247	P. SAILHAN	Destruction et reconstruction des ponts en Pays Chauvinois
24	354	P. SAILHAN	L'électricité à Chauvigny
20	76	C. RICHARD	Pressec (Jardres)
23	235	J. LERME	Jean Arnault (1910-1945)
23	237	M. LESSOUS	Résistants et maquisards chauvinois
23	244	J. TOULAT	Quelques souvenirs des années 1939-44
23	245	L. DESHOULIERES et P. SAILHAN	Les Israélites à Chauvigny pendant la guerre de 1939-1945
20	74	J. TOULAT	Le Pays Chauvinois vu par un officier en 1841
		Traditions folklore	
20	76	P. MORISSET	L'assemblée du bourg
19	22	P. MORISSET	Les menteries chauvinoises
19	25	P. MORISSET	Le « 13 de Mar » à Villeneuve
19	33	R. POTHET	La St-Jean dans la région de Chauvigny
19	16	P. ROGER	Dans un grenier
19	44	J. TOULAT	Rectificatif (légendes)
		Patrimoine, muséographie	
23	246	F. ANTONIN	Le musée
24	301	F. ANTONIN	Exposition « Jeux et Jouets »
19	24	C. BARBIER	Les « dessins historiques » de Philippe Henri
23	254	C. BARBIER	Croix monumentales du Pays Chauvinois
20	64	S. CAMUS et P. SAILHAN	Préinventaire : commune de Chauvigny
19	38	S. CAMUS et P. SAILHAN	Préinventaire : commune de Chauvigny
22	169	S. CAMUS et P. SAILHAN	Préinventaire : ville de Chauvigny
22	178	C. RICHARD	Une tuile signée du musée
		Divers	
20	79	P. BOULANGER	La vallée des Goths (toponymie)
23	229	M. ROUHAUD	La seconde guerre mondiale
23	232	P. SAILHAN	La captivité
23	232	L. COUDREAU	Rawa-Ruska : camp d'évadés
23	233	C. BERLAUD	Une double évasion réussie
23	234	E. CHAUMONT	Déporté de la Résistance
23	236	R. SAZOS	En Autriche au S.T.O.
22	216	P. ROGER	Quelle circulation à Chauvigny
		Vie de la société	
19	43	... (alias P. SAILHAN)	Le collier de Placide
20	93	... (alias P. SAILHAN)	Fouilles de l'an 2000
22	213	... (alias P. SAILHAN)	La pie borgne
22	223	P. SAILHAN	In Memoriam Suzanne Couderc
19	40	M. ROSIER	Rapport d'activité 79-80
20	94	M. ROSIER	Rapport d'activité 80-81
22	206	M. ROSIER	Rapport d'activité 82-83
23	251	M. ROSIER	Rapport d'activité 83-84
24	292	M. ROSIER	Rapport d'activité 84-85
19	42	S. CAMUS	Excursion 80
22	214	S. CAMUS	Excursion 82
22	215	S. CAMUS	Excursion 83
23	286	S. CAMUS	Excursion 84